

81-13

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

0351

DISSERTATION

SUR

LE COMMERCE,

*Traduite du latin, de M. le Marquis de Belloni,
Banquier Romain,*

DÉDIÉE A M. L * * *.

Ancien Lieutenant-Général de Police de Paris.

PAR M. T. ROUSSEAU.

*Spes discite vestras.
VIRG. Georg.*



A PARIS,

Chez GASTELIER, Libraire, Parvis
Notre-Dame.

M. DCC. LXXXVII.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



A M. L * * *

Ancien Lieutenant-Général de Police
de la Ville de Paris, &c.

M.

LA protection dont vous honorez les arts & sur-tout le commerce qui leur donne la vie à tous, m'engage à vous offrir la traduction nouvelle de la fameuse *Dissertation* du Marquis de Belloni, banquier romain, sur la nature & les divers avantages du commerce. J'ose me flatter que sa lecture vous intéressera, & que vous daignerez M. accueillir cet essai de mon foible talent, avec cette bonté qui vous

a iij

vj ÉPITRE.

est naturelle. Vous avez bien voulu, M. m'assurer de votre estime & de votre illustre protection; c'est à les mériter, que je me ferai désormais un devoir de consacrer mon tems & mes travaux littéraires. Puissent les ouvrages, qui sortiront de ma plume, tous empreints du sceau de l'utilité publique, obtenir à ce titre vos précieux suffrages! Ce serait ici, le lieu, M. de faire l'éloge des vertus & des vastes lumières que vous faites briller dans les postes aussi pénibles qu'importans, que notre auguste Monarque a confiés à votre sagesse. Avec quels transports je le tracerais cet éloge sous les yeux de la vé-

ÉPITRE. vij

rité même, si votre modestie ne m'avertissait que le silence est mon devoir! Qu'il me soit permis au moins, M. d'instruire le public que vos bontés m'ont encouragé dans ma carrière: Ce public équitable, en vous rendant la justice que vous méritez à tant de titres, partagera, sans doute, ma vive reconnoissance.

Je suis avec un très profond respect,

M.

Votre très humble & très
obéissant serviteur

T. ROUSSEAU.

PREFACE DE L'AUTEUR.

QUELQUE considérable que soit le nombre des auteurs qui ont écrit sur le commerce, tant pour nous faire connoître les objets qui y ont rapport, que pour nous donner une juste idée de son importance & de son utilité, tous ne se sont pas proposé le même but. Les uns n'ont eu d'autre intention que de se faire un nom dans la République des Lettres, les autres se sont proposé une fin plus noble, & ont tourné leurs vues du côté du bien public : de ces deux especes de travaux il est résulté que les auteurs des premiers n'ont écrit simplement que l'histoire du commerce des Anciens, & que les auteurs des seconds, au contraire, se sont particulièrement appliqué à profiter de la variété des circonstances pour frayer, en quelque façon, de nouvelles routes aux généreux citoyens animés du desir

PREFACE DE L'AUTEUR. ix

de bien mériter de leur patrie. Plusieurs de ces derniers écrivains se sont efforcé de nous donner sur-tout l'idée la plus claire & la plus sensible du commerce, en se servant les uns & les autres de diverses méthodes, & en publiant quantité d'observations avantageuses : cependant il s'en faut de beaucoup, selon moi, qu'ils aient traité parfaitement cette matière à fond, & qu'ils nous en aient donné une entière & parfaite connoissance.

Et en effet quoique leurs ouvrages soient assez étendus, quoiqu'ils renferment nombre de regles, de principes, d'axiomes, d'exemples & de citations, qui tendent à faciliter la pratique du commerce, cependant ils ne nous expliquent aucunement ces causes secrètes qui en sont les grands mobiles & les principaux véhicules. Ils ne nous font point connoître les différens leviers, les premières roues motrices qui communiquent un mouvement plus ou

moins rapide à cette machine immense : ainsi comme le commerce nous offre un champ si vaste , puisqu'il est sujet à des révolutions non moins multipliées qu'intéressantes à connoître , nous imaginons que le plus grand service que l'on puisse rendre au public , c'est de lui présenter un système abrégé de commerce , précédé de quelques observations préliminaires , par lesquelles on démontre l'effet direct & immédiat qu'une cause a sur une autre , & l'enchaînement successif & perpétuel de chacune d'elles ; d'après la lecture de ces observations , quiconque aura du bon sens , sera en état de saisir au premier coup-d'œil , d'observer , de développer le tout & d'acquiescer enfin , la connaissance qu'il doit avoir d'un objet aussi compliqué , aussi essentiel qu'étendu.

Ainsi présentée , cette idée générale fera du plus grand avantage : dès que la base sur laquelle pose le commerce , sera bien connue , on fera bientôt instruit de

moyens que l'on doit employer pour le faire fleurir ; les Souverains & tous ceux qui sont à la tête des gouvernemens seront en état de choisir les meilleures règles qui doivent les guider pour juger sagement de l'augmentation ou de la diminution , de la prospérité ou de la décadence du commerce de leurs peuples.

Peut-on imaginer un ouvrage plus utile ? est-il rien de plus satisfaisant que de connaître les causes qui font prospérer le commerce d'un pays , & les remèdes qu'il faut employer pour lui rendre sa vigueur & son éclat s'il vient à les perdre ? est-il , en un mot , rien de si intéressant que de pouvoir comparer le commerce de tel Etat avec celui de tel autre , & de s'instruire ainsi de leur situation & de leurs forces respectives ? Il y a autant de différence , selon moi , entre la manière usitée d'enseigner le grand art dont est ici question , & la manière que je veux introduire , qu'il y en a entre un homme qui ne connaît la

géographie que par routine, qui n'en parle que de mémoire, sans avoir aucune teinture de la sphere & du systéme du monde, & celui qui ayant commencé son cours d'étude par la sphere artificielle, connaît à fond l'ordre, la position, l'économie de toutes choses, & qui peut en rendre raison. Il en est ainsi du commerce, & je le répète, il est impossible d'expliquer ses principaux effets & d'en raisonner avec justesse, si l'on n'a une connaissance approfondie de sa base & de ses élémens.

Perfuadé de cette grande vérité, j'ai cru devoir traiter ce sujet suivant les principes que je viens d'exposer, & faire tous mes efforts pour confronter & démontrer la liaison qui existe entre les principales causes du commerce : les différens objets qui le constituent, & les effets naturels qui en résultent, serviront de division à cet ouvrage. Quand on veut parler du commerce, il faut surtout faire attention à trois choses ; savoir

à la monnoie, aux changes, & à la proportion entre l'or & l'argent, parce que ces deux métaux forment ce que nous appellons le numéraire ou la monnoie ; il est donc à propos de parler séparément de chacun de ces trois objets, après avoir préalablement traité de la nature du commerce, & de son importance, tant pour chaque Etat en particulier, que pour tous les peuples en général. C'est à la discussion de ces quatre points essentiels que nous bornerons notre grande entreprise : nous y ajouterons un supplément qui contiendra des maximes & des réflexions propres à faire connaître les meilleurs moyens d'augmenter les forces & la puissance d'un Etat, en y faisant prospérer le négoce & en établissant une sage administration dans les Finances : au reste ces divers points que nous allons traiter ont ensemble une liaison si intime que nous ne pourrions parler des uns sans toucher aux autres, ce qui entraînera nécessai-

xiv *PREFACE DE L'AUTEUR.*

rement quelques répétitions qu'on nous pardonnera , d'autant plus volontiers , fans doute , que notre unique desir est de rendre cette matiere la plus claire & la plus intelligible qu'il nous sera possible. Quelque vaste que soit notre dessein , quelques difficultés qu'il présente , nous osons nous flatter de réussir à donner la connaissance la plus précise & la plus distincte des différens articles qui vont faire l'objet de cette Dissertation.



PREFACE DU TRADUCTEUR.

OCCUPÉ depuis plusieurs années à élever le premier monument littéraire que l'on ait entrepris à la gloire du Commerce , j'ai lu tous les ouvrages en ce genre qui pouvaient me guider dans mon projet & m'éclairer sur tous les objets que je voulais traiter. La Dissertation du Marquis de Belloni m'est tombée sous la main , je l'ai lue ; mais comparant la traduction française avec le texte latin , je me suis apperçu que le traducteur ou n'avait pas bien entendu quantité de passages , ou avait négligé d'en rendre le véritable sens : d'ailleurs le style de sa traduction me paraissant fort embrouillé & souvent inintelligible , je me suis déterminé à entreprendre une nouvelle traduction de ce petit Traité , & je l'offre aujourd'hui au public. Mon intention n'a pas été de faire de belles phrases : je n'ai eu d'autre but que de

xvj PREFACE DU TRADUCTEUR.
 donner une traduction purement littérale, sacrifiant toujours le mot à la pensée de l'Auteur. En fait d'ouvrages d'agrémens, on peut sans conséquence, embellir ou corriger son original; mais ce qui peut être un bien en cette occasion, produirait un très grand mal dans tout ouvrage marqué au coin de l'utilité publique. Un Traité de commerce, ainsi qu'un Traité de médecine, doit se traduire mot pour mot sans recourir à de vains ornemens de style qui souvent altèrent la pensée & quelquefois lui donnent un tout autre sens que celui qu'elle présente dans l'original.

DISSERTATION



DISSERTATION
 SUR LE COMMERCE.

CHAPITRE PREMIER.

De la nature, de l'origine & de l'utilité du Commerce.

LE nom de commerce, pour peu que l'on réfléchisse sur son origine & son véritable sens, ne signifie autre chose qu'une société mutuelle, formée entre les hommes pour échanger réciproquement les premières nécessités de la vie: de manière que ceux-ci reçoivent de ceux-là, que ceux-là rendent à ceux-ci, que tous soient dans la dépendance les uns des autres, & tour à tour forcés de se prêter des secours. Quoique plusieurs écrivains lui assignent une origine beaucoup plus ancienne; l'opinion cependant la plus

A

2 *Dissertation sur le Commerce.*

vraisemblable , est qu'il a pris naissance avec les villes & les différens empires du monde: au moins est - il vrai d'affirmer que c'est du moment même de la fondation des sociétés que les hommes éclairés par Dieu même sur leur propre indigence , résolurent de s'unir en commun pour être plus à portée de s'entr'aider & de se procurer en abondance & avec facilité , tant les vivres & les vêtemens que tout ce qui a rapport à la culture des terres , & à la bâtisse de leurs diverses habitations.

Dans cet état de société les hommes s'instruisant de jour en jour ne tarderent pas à mettre en œuvre l'industrie , à inventer les arts , qui firent en peu de tems prendre le vol le plus rapide au commerce; cet art né de tous les autres , & qui à son tour les fait tous valoir , cet art qui n'avait été imaginé que pour remédier à l'indigence commune , devint incessamment la source des plus riches trésors , des agrémens les plus multipliés , & l'appui le plus solide de ces grands corps politiques , connus sous le nom de Républiques & de Monarchies ; non seulement il fut le premier vehicule des richesses immenses que l'on vit chaque jour circuler & s'augmenter dans le sein de chaque Etat , il devint encore le plus fort lien de ces Etats entre eux , des peuples innombrables répandus sur la

Dissertation sur le Commerce. 3

surface du Globe , en un mot de tout le genre humain. C'est ce que nous fait judicieusement remarquer Plutarque dans la vie de Solon: « Le commerce , dit-il , fut autrefois un art noble & glorieux , à l'aide duquel on se liait avec les nations étrangères ou barbares; on forma des Traités d'amitié avec les Souverains des pays les plus éloignés , & l'on parvenait à acquérir ainsi les connoissances les plus étendues : combien de fameux commerçans n'ont-ils pas eu l'honneur de fonder des villes aussi considérables par leur population , que par leur opulence » !

Plusieurs peuples anciens convaincus de l'importance du commerce s'y sont entièrement livrés : sans parler ici , des Tyriens & des Carthaginois qui tirent leur origine des premiers , & dont la grandeur & la puissance uniquement fondées sur le commerce , s'accrurent à tel point que Carthage balança long - tems le destin de Rome , & qu'elle fut sur le point d'accabler sa rivale; sans m'arrêter encore aux Egyptiens , peuple de la plus haute antiquité , chez lequel *Psammecicus* , au rapport de *Diodore de Sicile* , introduisit le premier le commerce , il me suffit d'observer qu'il ne faut que jeter un coup-d'œil sur les nations les plus célèbres parmi les anciens , pour se convaincre que le commerce

4 *Dissertation sur le Commerce.*

y a toujours été aussi distingué que florissant , & que lui seul enfin , est devenu le principal & le plus inébranlable appui de leur splendeur & de leur gloire.

Sans entrer dans un plus long détail sur le commerce des peuples de l'antiquité , objet propre à exercer l'esprit & à développer l'éru- dition des savans , mais entierement opposé à mon but , je vais passer à des tems plus mo- dernes. Considérons les trésors immenses que cet art a versés sur l'Europe dans des siècles qui se rapprochent du nôtre ; qui peut nous en donner une plus haute idée que les fastes de ces fameuses villes anséatiques , lesquelles formerent entre elles une société de commerce qui se soutint durant plusieurs siècles toujours avec le même bonheur , toujours au même degré de puissance & de gran- deur où elle s'était d'abord élevée ? Cette confi- dération de plusieurs villes marchandes , qui de- vaient leur naissance à une seule , fut si bien étendre son commerce d'un pôle à l'autre , elle lui procura des débouchés si nombreux , les ri- chesses qu'elle accumula furent si prodigieuses , qu'elle devint l'amie , la protectrice , & même le soutien des plus grands monarques.

L'histoire des villes de la grande Hanse peut seule nous mettre à portée de juger de l'immen- sité de leur commerce : il faut remarquer que

Dissertation sur le Commerce. 5

le célèbre Colomb n'avait pas encore enrichi l'Espagne de la possession du nouveau Monde , & que les Portugais , peuple aussi industrieux qu'habile dans la Marine , cachoient également aux yeux de l'Europe entière , le Commerce non moins étendu que lucratif , qu'ils faisaient aux Indes par la mer rouge & par l'Egypte , & même qu'ils nous dérobaient soigneusement la découverte qu'ils avaient faite de cette partie de l'Asie en côtoyant toutes les côtes de l'A- frique. Il est certain d'après ces faits que ce n'est pas seulement pendant un ou plusieurs siècles , que ce n'est pas chez une nation plutôt que chez telle autre , que le commerce a été en vigueur & qu'il a été porté au plus haut degré de splen- deur par l'active industrie de ses habitans ; tout prouve au contraire qu'il a été cultivé , exercé avec autant d'ardeur que de succès par tous les peuples connus , & dans tous les âges , que c'est par lui seul , enfin , que ces peuples sont parvenus à un point d'opulence & de grandeur , dont ils avaient raison de se glorifier.

En parlant du commerce , nous ne pouvons nous dispenser d'examiner & d'approfondir sa na- ture & ses effets : si d'un côté il a le pouvoir d'enrichir un Etat , il n'est pas moins sûr qu'il peut également l'appauvrir : nous devons donc le considérer sous ces deux faces , & faire voir

d n quel c s il produit ces immenses richesses qui nous étonnent, & de quels moyens il se sert pour les accumuler dans un royaume; nous devons aussi démontrer comment il peut produire des effets absolument opposés: pour remplir notre objet avec plus d'ordre & de clarté, nous observerons, avant tout, que le mot *Commerce* est susceptible de deux sens ou significations par rapport à un Etat quelconque: 1°. un peuple peut entendre par son commerce l'exportation & le débit qu'il fait de ses propres marchandises ou de celles provenant de l'étranger chez les autres nations: nous appellerons cette espece de négoce le *Commerce actif*: 2°. Ce même peuple peut encore entendre par son commerce, l'importation qu'il fait dans son sein de toutes marchandises nécessaires à son usage, autre espece de négoce, que nous appellerons *Commerce passif*.

La plus saine regle de comparaison d'un Etat à tous les autres, pour le résultat de son commerce & la maniere de procéder consiste dans son exportation & dans son importation: toutes les fois que ces deux branches principales se trouvent dans une parfaite égalité, cet état se nomme *équilibre*: dès qu'on s'apperçoit de la plus légère inégalité, il ne faut pas manquer de faire attention que la balance penche toujours

en faveur de celui qui exporte le plus, & qui importe le moins. Il est bon encore de se rappeler que le commerce d'échange, qui, dans l'origine des choses, fut le premier connu parmi les hommes, cessa dès qu'ils eurent inventé la monnoie dont l'usage n'a été introduit que pour établir dans le moins de tems possible & sans difficultés la compensation des différens objets de commerce: cette monnoie fut donc regardée & reçue dès qu'elle parut comme la mesure commune de toutes les productions de la terre & de l'industrie, parce que l'échange effectif de ces mêmes productions en nature, devint presque impossible à mesure que les hommes se multiplièrent, comme nous ne manquerons pas de le faire voir dans le chapitre où nous traiterons de la monnoie.

Si, comme nous l'avons remarqué au commencement de ce chapitre, les trocs mutuels ou le commerce d'échange, entre les peuples, n'a été établi que pour subvenir à leurs besoins respectifs, la monnoie n'a également été introduite que pour être le siege représentatif des marchandises dont on devoit naturellement faire l'échange entre elles: or, de quelque côté que se trouve l'abondance des matières d'or & d'argent, ou si l'on veut de la monnoie, cette abondance indique celle des productions & marchan-

difes dont la monnoie est le gage, la mesure ou la représentation : aussi, dit-on communément que tel royaume, que tels peuples sont riches en raison de la masse d'argent plus ou moins considérable qu'ils possèdent.

En examinant, d'un autre côté, la situation d'un Etat & la quantité d'especes qui circulent dans son sein, dès que cette circulation est immense, on peut en conclure, avec raison, que son commerce d'exportation est des plus florissans : si au contraire cette circulation est gênée, interceptée, en un mot, si elle manque, on ne doit point douter que son commerce d'importation ne soit beaucoup plus considérable que le premier : puisque les marchandises y sont plus abondantes que les especes, & que l'achat de ces marchandises absorbe tout l'argent qu'il peut avoir. Quoique ces raisonnemens soient de la dernière évidence, quoique je puisse me dispenser de les étayer de preuves, puisque les simples lumieres de la raison suffisent pour nous convaincre de leur vérité, cependant comme ils servent de base au *Traité du Commerce* que j'entreprends, comme ils sont aussi le principe de tous les effets qui dérivent du commerce, & dont je dois rendre compte, je me crois obligé de citer quelques exemples afin de rendre, pour ainsi dire, palpables les grandes & impor-

tantes maximas que renfermera cet ouvrage.

Pour avancer avec ordre dans mon sujet, j'observerai d'abord qu'on ne trouve point de royaume qui n'ait sa capitale & d'autres villes plus ou moins considérables dans ses provinces, que toutes ces villes sont ornées d'édifices, tant publics que particuliers, & qu'en outre on trouve dans l'intérieur de chaque royaume, quantité de bourgs, de villages, & de métairies : il est hors de doute que la bâtisse & la construction de toutes ces choses ont plus ou moins coûté dans l'origine : mais si nous supposons un royaume qui ne possédant point de mines d'or & d'argent, a su cependant amasser par son commerce actif une quantité d'especes si considérable qu'elle égale le prix de tous ces biens fonds ; si nous supposons, dis-je, qu'après avoir fait cet amas de numéraire, il prenne soudain le parti de cesser toute communication avec l'étranger ; de se concentrer en lui-même, & de borner son commerce à l'intérieur, sans faire aucune exportation ; n'est-il pas certain que la masse des especes qu'il a acquises ne peut diminuer, & qu'elle doit en tous tems se trouver entière dans la circulation ou dans les coffres des particuliers : si cette vérité est aussi constante que celles ci-dessus, le contraire, c'est-à-dire la diminution de sa monnoie, est donc la preuve

la plus évidente de l'introduction du commerce passif ou d'importation qui lui seul a pu enlever tout ce qui se trouve manquer à la masse de son numéraire.

Ce que nous disons ici d'un Etat quelconque peut également s'appliquer, soit aux monarchies, soit aux républiques que nous connaissons : dès que les mêmes causes existent par-tout, par-tout elles doivent produire les mêmes effets : il est donc juste de conclure que le commerce contribue également à l'avantage & au détrimement des Etats, le tout suivant la maniere de le faire; le commerce *actif* est pour eux une source inépuisable de richesses, le commerce *passif* au contraire est un gouffre qui engloutit ces mêmes richesses quelles qu'immenses qu'on les suppose: je le répète, ce que je dis pour un peuple, je le dis pour tous: il n'en est aucun qui ne s'appauvrisse par le commerce passif ou d'importation, & qui n'en soit tôt ou tard la victime, puisque par ce commerce son argent passe entièrement dans les mains de ces mêmes peuples qui auparavant étaient forcés de lui apporter le leur en raison du commerce actif ou d'exportation qu'il faisait avec eux.

Qui osera nier que cette position ne soit aujourd'hui celle de toutes les puissances de l'Europe, par rapport au commerce des Indes orien-

tales? est-il nécessaire d'en donner d'autres raisons que celles que nous venons d'alléguer, savoir que le plus grand malheur qui puisse arriver à un peuple est celui d'être exposé à la voracité d'un commerce passif qui absorbe l'actif, commerce vraiment destructeur auquel se sont néanmoins assujettis les Européens pour tirer de ces contrées lointaines les diverses productions de luxe qu'ils en rapportent; cette cruelle vérité ne deviendra que trop sensible pour peu que l'on veuille faire attention à quel point ce commerce s'est accru par la quantité prodigieuse de perles, de pierreries, de manufactures de toiles, de liqueurs, d'épiceries & d'aromates que nous tirons des Indes; objets auxquels le luxe donne une valeur si exorbitante, que tout le bénéfice qu'on peut faire en les revendant, ne saurait égaler le prix de l'achat primitif, & rendre ainsi la quantité d'especes qu'il a fallu verser pour les acquérir des habitans de ces pays.

L'abus s'est tellement accru sur ce point qu'il se présente aujourd'hui un grand problème à résoudre, & qui consiste à savoir, si relativement à la petite quantité de nos marchandises que les Indiens prennent en retour de l'immense quantité de celles qu'ils nous vendent, ces Indes orientales ne nous enlèvent pas de plus fortes sommes d'argent que celles que nous fournissent les mines

des Indes occidentales ? Quoique ce ne soit pas ici le lieu de donner la solution d'un pareil problème, & que cet objet d'ailleurs soit étranger au nôtre, cependant pour donner encore plus de force à ce que nous venons de dire, & pour prouver d'une manière victorieuse l'influence du commerce, tant sur la perte que sur le bénéfice, nous ajouterons que les effets produits par le commerce des Indes orientales, sont tels qu'ils pourraient non-seulement épuiser les espèces de tous les peuples de l'Europe, mais encore par la suite des tems, si ce commerce ne fait que s'accroître & s'augmenter, comme il y a tout lieu de le croire, il pourrait réduire à une telle indigence les nations qui s'y sont entièrement livrées, que notre partie du monde manquerait absolument d'argent pour le continuer.

Quelques succinctes que soient nos observations, elles doivent suffire pour prouver les conséquences des effets que produit le commerce relativement aux principes que nous avons établis, principes qui servent de base à son institution parmi les hommes : de cette même source dérive aussi l'invention & l'usage de la monnaie qui est le signe représentatif de toutes les productions & marchandises : le commerce ne se borne donc point à suppléer à nos besoins réciproques, à réparer le vuide de notre détresse commune ; plus hardi

dans son vol, il s'éleve, son activité naturelle le transporte en tous lieux, il traverse l'immensité des mers, parcourt sur terre les régions les plus éloignées, & fait refluer de tous les côtés des richesses & des trésors dont on ne peut se former une idée trop brillante & trop avantageuse. Plus une nation s'adonne au commerce, plus elle ajoute de prix à son industrie, plus elle s'enrichit aux dépens de toutes celles qui négligent les arts : mais pour mieux faire connoître les véhicules de la circulation des richesses de tel pays à tel autre, & pour découvrir les divers effets du commerce suivant les différentes circonstances, il est à propos de traiter de la nature de la monnaie, du change & de la proportion entre l'or & l'argent, conformément à la division que nous avons ci-devant faite : ainsi nous allons nous occuper dans le chapitre qui suit de tout ce qui a rapport à la monnaie.

C H A P I T R E I I.

De la nature & de l'origine de la Monnaie.

LA monnaie, comme nous l'avons déjà dit dans le chapitre précédent, n'est autre chose que

le gage, la mesure ou la représentation de toutes les choses qui peuvent s'échanger ou se vendre: elle n'a été inventée & introduite, comme nous l'avons aussi observé, que pour suppléer à représenter par portion déterminée, la valeur intrinsèque des choses qu'on ne pouvait facilement échanger, faute d'en pouvoir fixer le prix particulier & respectif.

Quoique l'origine de la monnoie paraisse différer suivant les diverses opinions des auteurs qui en attribuent l'invention, ceux-ci à telle personne, ceux-là à telle autre, & que tous ne soient pas d'accord sur le tems où elle parut pour la première fois; quoique plusieurs savans soutiennent qu'on en connaissait déjà l'usage du tems d'Abraham, je ne me crois pas obligé d'entrer ici, dans la discussion de leurs différens sentimens; il est absolument inutile que j'entreprenne de les concilier & de faire connaître le plus probable: de pareilles dissertations sont tout-à-fait étrangères au but que je me propose. Mais en me renfermant, constamment dans mon sujet, pour ne rien perdre de ce qui y a rapport, je ne puis m'empêcher de rappeler ce que j'ai dit ci-dessus, en parlant de la nature & de l'origine du commerce: j'ai observé que dans les siècles les plus reculés de l'antiquité, où l'on n'avait nulle connaissance de la monnoie & dans

lesquels cependant les hommes commerçaient déjà, ce commerce ne se faisait que par troc, les uns & les autres échangeaient tour à-tour leur superflu contre les choses nécessaires, ou regardées comme telles, dont ils manquaient; cette sorte de négoce se fait encore de nos jours chez les nations sauvages du Chili, dans la mer du Sud, chez les habitans de Jessô aux Indes orientales, & enfin chez presque tous les peuples encore barbares, qui peuvent exister sur la surface du globe.

Dès qu'on se fut apperçu que ces trocs devenaient de jour en jour plus difficiles & plus embarrassans par plusieurs raisons qu'il est facile de sentir, on fit choix d'une matière à laquelle l'opinion publique attachait un prix réel & incommutable, & qui représentait la valeur des objets dont l'échange ne pouvait plus se faire en nature. Il paraît que notre système sur l'invention de la monnoie, était déjà reçu, même du tems d'Aristote, ainsi qu'on peut le voir au Chapitre IV de la politique: voici comme il s'exprime: *On ne pouvait que très difficilement faire circuler les choses de nécessité première, & d'un usage habituel dans le cours de la vie; il fut donc arrêté du consentement unanime de tous les peuples, que pour faciliter les échanges, on donnerait & on recevrait tour-à-tour dans le com-*

merce un objet quelconque qui serait le gage ou le représentant de la chose qu'on voudrait vendre ou troquer, objet qui sans être d'une nécessité indispensable au soutien de la vie, pût cependant se transporter aisément d'un lieu à un autre, sans être sujet à aucun des inconvéniens ordinaires du transport.

Ce passage d'Aristote prouve formellement que la monnoie ne doit son origine qu'à la nécessité de faciliter les ventes ou les trocs : & dans le fait il était de toute impossibilité qu'une société d'hommes pût long-tems subsister sans l'aifance & la liberté des échanges; il n'est pas moins évident que ces échanges ne pouvaient promptement se faire, & que la circulation des choses nécessaires à l'homme ne pouvait devenir abondante qu'à la faveur de la monnoie. Cette nécessité déterminâ les peuples qui nous ont précédé à introduire le cours d'une matière ou d'un métal qui eût parmi eux une valeur fixe, & en quelque façon inaltérable: ils firent choix de l'or & de l'argent, non-seulement parce qu'ils sont d'un prix au-dessus des autres métaux, mais encore parce qu'ils ont toutes les qualités usuelles que l'on peut désirer pour faciliter le commerce. Or comme la nature de ces deux métaux était fort différente, comme l'or l'emportait déjà de beaucoup sur l'argent, soit en rai-
son

son de sa plus grande rareté, soit à cause des dépenses plus considérables qu'exigeait l'exploitation de ses mines, dépenses excessives, sans doute, puisque les seuls droits imposés par les Souverains qui en étaient possesseurs, étaient de 500 pour cent sur l'or, tandis qu'ils n'exigeaient que 20 pour cent sur l'argent; on regarda le premier de ces métaux comme infiniment plus précieux que l'autre.

D'après cette estimation universelle, pour représenter une portion quelconque du métal rare, il fallut suppléer par une plus grande quantité du métal commun à ce qui lui manquait en quantité: mais comme cette compensation ne pouvait se faire sans l'affujettir à une règle fixe & relative à l'usage & au bien du commerce, la proportion entre ces deux métaux fut d'abord établie sur le pied d'1 à 10. Depuis, elle a toujours été en augmentant, de manière qu'elle est, de nos jours, dans toute l'Europe d'1 à 15; c'est-à-dire, qu'une once d'or y vaut quinze onces d'argent: nous entrerons ci-après dans un plus long détail sur cette matière, en parlant du change entre l'or & l'argent & des effets qui résultent de leur comparaison.

Le choix des métaux fait, on se contenta d'abord d'en faire une estimation relative à la grandeur de chaque pièce & à son poids. Dans

la suite pour éviter aux particuliers le soin & la difficulté de vérifier & la mesure & le poids, on assujettit les différentes pieces de métaux à une forme généralement reconnue, & on les marqua d'un coin public qui indiquait également la quantité de métal que chacune de ces pieces contenait, & leur valeur déterminée, relativement au titre & au poids de la matiere.

Pour rendre plus clair & mieux faire comprendre tout ce qui a rapport à la monnoie & à ses effets, soit dans le commerce général, soit dans le commerce d'un Etat avec tel autre; en un mot, pour donner une idée des bénéfices qu'elle produit & des pertes qu'elle entraîne, il est à propos de remarquer que la monnoie est susceptible de deux valeurs différentes.

La premiere s'appelle *valeur intrinseque*, elle dérive du titre de la matiere, de son poids & de sa qualité: la seconde s'appelle *valeur extrinseque*, elle dépend du besoin qu'on en a, de son abondance ou de sa rareté dans la circulation. Quoiqu'il arrive assez souvent qu'un Prince dans une circonstance difficile augmente la valeur extrinseque de sa monnoie, il est néanmoins de règle invariable dans le commerce, que cette même monnoie n'a cours dans les changes étrangers que sur le pied de sa valeur intrinseque, de maniere qu'un écu ou toute autre piece numé-

rique, ne vaut juste sur la place que la même quantité déterminée d'or ou d'argent que coute l'achat de telle ou telle marchandise. Il est encore essentiel d'observer, que dans tous les États bien gouvernés où l'on permet quelquefois l'introduction des especes étrangères, sans avoir égard à la valeur qu'ont ces especes dans le pays où on les fabrique, on ne les reçoit que sur le pied de leur poids, en sorte qu'il y a toujours la façon à perdre. Cette sage politique n'est établie que pour forcer chaque peuple à donner la préférence aux especes que son souverain fait fabriquer chez lui, sur toute autre monnoie venant de l'étranger.

Concluons de tout ce que nous venons de dire, que la police des monnoies pose sur une base qui doit être inébranlable, que toutes les loix qui y ont quelque rapport doivent être sans cesse maintenues dans leur plus grande vigueur, que cette base ne saurait éprouver le moindre choc, que le numéraire ne saurait souffrir la plus légère altération, sans qu'il en résulte souvent le plus terrible inconvénient dans l'ordre public, & le préjudice le plus fâcheux pour le commerce.

Quoique la monnoie semble avoir elle seule l'heureux privilege de faire la fortune d'un Etat, d'être l'unique source de sa prospérité, quoiqu'on ne puisse, en effet, lui contester cet avantage suprême, il lui seroit, toutefois, impossible de

produire un aussi grand bien si le commerce ne lui procurait à chaque instant une circulation abondante, un mouvement toujours prompt & rapide: c'est ainsi qu'une planète qui n'est qu'un corps opaque, ne nous montrerait jamais sa forme, si elle ne tournait suivant son hypothese autour du soleil, & si elle ne recevait de ses rayons la lumiere qui nous la fait découvrir, & nous met à portée de l'observer. On ne peut mieux comparer la monnoie qu'à une planète. La premiere n'a par elle-même aucune vertu, elle n'a point le pouvoir de se reproduire, de se multiplier, d'enrichir un royaume: elle ne peut non plus l'appauvrir, c'est le mouvement seul avantageux ou nuisible que lui imprime le commerce qui lui fait opérer l'un ou l'autre de ces deux effets.

Mais comme il est impossible de se former une idée juste & claire de tout ce que nous venons de dire, à moins que nous n'établissions une regle infaillible, qui nous fasse juger sainement de la situation d'un Etat, relativement à son commerce, tant intérieur qu'extérieur, & nous mette en même tems à portée de connoître s'il est au pair, au-dessus ou au-dessous, il est à propos d'avoir recours au change qui seul nous fournit le meilleur moyen de comparaison sur ce point. Nous allons donc expliquer maintenant ce que c'est que le change, & comment on peut dé-

couvrir par lui la situation d'un royaume, relativement à tel autre dans son commerce.

C H A P I T R E I I I.

Du change des monnoies.

LE mot *change* n'est pour bien des personnes qu'une expression purement métaphysique qui leur semble ne donner par elle-même l'idée d'aucune existence réelle: si nos lecteurs, cependant, se rappellent les principes que nous avons établis dans les chapitres précédens, ils se convaincront que loin d'être un mot aussi vague, aussi dépourvu de sens qu'on se l'imagine, le change reçoit son nom du commerce, & que ce nom est très significatif. Pour prouver d'autant mieux cette assertion, il est bon de remarquer que l'on n'entend autre chose par le change que le prix des monnoies étrangères dans un pays quelconque. Or ce prix dépendant entièrement de la circulation des especes dans le commerce, il est clair que le change peut lui seul nous servir de moyen infaillible pour connoître la position d'un Etat dans son commerce, relativement à celui des autres Etats. Car si la mon-

noie, comme nous l'avons déjà dit plusieurs fois, n'a été inventée que pour être la mesure commune & représentative de toutes les productions de la terre, & de tous les objets commercables, il s'ensuit que le change démontre, à son tour, par sa nature même, si le commerce que fait tel peuple avec ses voisins, se trouve dans un parfait équilibre, ou si la balance lui est avantageuse ou défavorable.

Il faut surtout faire attention, si l'on veut entendre à fond cette matière, que le change ne doit son existence qu'à la monnaie, & que son origine n'est pas plus ancienne que celle du cours des espèces; or comme leur office est de représenter dans les trocs & marchés les objets de commerce, & de les suppléer au besoin, c'est-à-dire quand il ne s'en trouve pas une quantité suffisante pour faire réciproquement l'échange, on conçoit aisément que c'est du commerce seul que dépend la circulation des espèces, que lui seul les fait sortir des lieux où manquent les marchandises pour les faire passer dans les endroits où ces marchandises surabondent: or il s'ensuit de cette manière de commerce, que quand les espèces manquent dans un Etat, la monnaie étrangère y acquiert une valeur plus considérable; cette même valeur qui rompt tout équilibre, soit en haussant, soit en baissant dans la même

proportion, est le thermomètre le plus sûr, ou si l'on veut, l'exacte balance qui nous indique de manière à ne jamais nous tromper, le gain ou la perte que fait tel Etat dans son commerce.

Puisque le change hausse plus ou moins suivant la disette des espèces, & le besoin que l'on peut en avoir, au point même d'être forcé d'en tirer de chez l'étranger, ou ce qui revient au même suivant la quantité d'argent que l'on est obligé d'envoyer chez lui pour acquérir les marchandises qui manquent, (laquelle sortie d'espèces est toujours égale au prix des marchandises que l'on veut se procurer) qui n'est à portée de se convaincre par le résultat de ces opérations, qu'un pays qui se trouve dans la position que nous venons de décrire, fait plutôt relativement aux autres Etats un commerce passif, qu'un commerce actif, puisqu'il est contraint de se soumettre à un change plus haut pour remettre à l'étranger la valeur de tout ce qu'il en reçoit.

Comme il est impossible, toutefois de se former une juste idée de la situation de tel ou tel peuple commerçant, sans un examen du change, nous pensons qu'un exemple satisfera plus ici, que tous les raisonnemens que nous pourrions ajouter. Supposons donc qu'un peuple ait contracté une dette avec ses voisins: que les terres de ce peuple produisent du bled, non-seu-

lement autant que sa propre consommation en exige, mais qu'il lui en reste encore assez pour en entreprendre l'exportation, & que d'ailleurs ce même peuple se trouve à tel point dépourvu de manufactures, que tout l'argent qu'il retire de ses bleds ne suffit pas pour acquitter & sa dette, & le prix des marchandises nécessaires à son usage, & dont il est forcé de se pourvoir chez l'étranger; supposons encore que les terres du peuple en question, rapportent aussi d'autres grains ou denrées, dont l'exportation est plus ou moins considérable; dans cette hypothèse si l'on désire connoître par un calcul exact, quel rapport il y a entre le commerce actif & le commerce passif de ce peuple, on ne peut y parvenir que par l'examen du change ou du cours des especes chez lui, ce change est la seule & véritable balance qui puisse, sur ce point, nous faire découvrir la vérité.

Certes, si on a tout lieu de conclure lorsque le commerce actif d'une nation est plus considérable que son commerce passif, & que l'on voit chez elle une immense circulation d'especes, que ses opérations lui sont très avantageuses, on aura également raison de conclure le contraire, si son commerce passif l'emporte sur l'actif, & si la rareté du numéraire s'y fait ressentir: Rien de tel cependant pour en avoir l'idée la

plus exacte, que de s'en rapporter au change, son cours est comme le point central du commerce, tant grand que petit, & c'est à ce point-milieu qu'aboutissent tous les autres. En un mot, le change balance toutes les parties, & nous découvre par son cours la position du commerce de tel ou tel Etat relativement au commerce de ses voisins.

Quand le commerce d'un peuple est dans un juste équilibre, le change ou le cours de l'argent étranger chez lui, ne passe point sa valeur intrinsèque; si son commerce est au-dessous de ce qu'il doit être, alors le change ou le prix de l'argent étranger monte au-dessus de sa valeur intrinsèque; enfin si la balance du commerce panche en faveur de ce même peuple, le change tombe chez lui au-dessous de la valeur intrinsèque des especes: concluons de ces trois hypothèses, que dans la première où le commerce d'une nation se trouve dans un parfait équilibre, l'argent reste chez elle; dans la deuxième, c'est-à-dire, quand le commerce est à son désavantage, l'argent en sort & se répand chez l'étranger; dans la troisième enfin, où la balance est en sa faveur, non-seulement l'argent s'y conserve, mais il s'y multiplie chaque jour par une circulation plus facile & plus abondante.

On objectera, peut-être, que le change n'é-

tant qu'un être imaginaire & nullement existant par lui-même, ne peut nous procurer cette connaissance exacte que nous voulons acquérir sur la situation du commerce d'une nation, relativement au commerce des autres, soit à son bénéfice, soit à sa perte. Il nous est facile de répondre à cette objection, en nous servant ici, de la comparaison d'un pilote qui se trouve en pleine mer, & qui ne peut connoître où il est & la position de son navire, relativement à la route qu'il doit faire, que par le secours de l'astrolabe. Quoique le point du pôle & la ligne équinoxiale, qui servent de base à ses observations, n'existent qu'en idée, ils n'en sont pas moins des indices sûrs de la position où se trouve le vaisseau, relativement à la distance de telle ou telle partie du globe qui existe réellement: quoique l'œil fasse lui seul ces observations, il ne pourrait cependant se rendre un compte juste de leur certitude & de leur vérité, s'il n'avait recours pour les faire, à l'instrument qui le met à même de juger de ces causes purement idéales.

Cette comparaison peut s'appliquer au change par rapport à la monnaie: quoique le premier ne soit qu'un être de raison, & que l'argent au contraire ait, à proprement parler, une existence physique, il n'en est pas moins certain que lui-même ne peut seul nous servir de règle pour tirer

de justes conséquences sur le point dont il s'agit, au lieu que le change est la véritable pierre de touche qui nous fournit la connaissance & les lumières qu'il nous importe d'acquérir. C'est le guide le plus fidèle & le plus éclairé, il perce tous les secrets du commerce, nous développe sa marche & ses progrès, lui seul, en un mot, nous met en état de prononcer avec connaissance de cause sur la valeur de toutes ses opérations.

Il nous reste donc à conclure de ces divers raisonnemens, que le numéraire & le change sont les deux pivots du commerce. Le numéraire ou l'argent, est la mesure commune dont il se sert pour nous représenter la valeur de tous les objets qui sont de son ressort; le change par son cours nous indique l'état du commerce lui-même: tous deux présentent une chaîne d'effets, une série d'événemens que l'on ne peut soumettre au calcul; tous deux nous démontrent d'une manière palpable qu'ils naissent l'un de l'autre, & qu'ils sont l'un & l'autre entièrement dépendans du commerce.



CHAPITRE IV.

De l'égalité & inégalité, ou de la proportion entre l'or & l'argent.

QUOIQUE nous ayons déjà fait connoître dans le chapitre qui traite de la monnoie la proportion qui se trouve entre l'or & l'argent, & sur quel pied on la régla dans son origine, comme cette matiere est de la plus grande importance pour le commerce, & qu'un Etat s'expose à des pertes & à des dangers inévitables, dès qu'il s'écarte du systême universellement reçu, nous nous croyons obligés de donner ici, de plus amples éclaircissemens sur cet objet, & d'entrer dans le détail des cas particuliers dont il peut résulter de fâcheuses suites, dès que l'on perd de vue la proportion qui se trouve actuellement entre les matieres d'or & d'argent: nous allons, à cet effet, reprendre les choses de plus haut.

Lorsque l'or & l'argent furent introduits dans le commerce pour y être reçus comme le signe représentatif de toutes les marchandises, & qu'ils furent convertis en especes ou monnoie d'un titre & d'un poids certain & marqués aux coins des

Souverains qui les faisaient frapper, l'un & l'autre de ces métaux reçurent un prix distinctif & déterminé. Jusqu'au XV^e siecle, la proportion de l'or à l'argent fut d'1 à 12; c'est-à-dire que chaque once d'or valoit à peu près douze onces d'argent: mais la découverte du nouveau Monde qui se fit vers la fin du XV^e siecle, fit en peu de tems monter le prix de l'or d'1 à 15, c'est-à-dire qu'il fallut donner quinze onces d'argent pour uen once d'or: la cause d'un pareil exhaussement dans l'or ne peut s'attribuer qu'à la surabondance d'argent que répandirent les nouvelles mines de ce métal renfermées dans le sein de l'Amérique. Cependant comme la proportion établie entre l'or & l'argent n'a pu se fixer que d'après la rareté ou l'abondance plus ou moins grande de ces deux métaux, il me semble que dans le systême actuel de nos monnoies, la différence qui regne encore d'une once d'or pour quinze d'argent, annonce une combinaison vicieuse.

Et en effet si la rareté de l'argent que nous éprouvons de nos jours, provient en partie des sommes énormes qu'absorbe le commerce des Indes orientales, en partie de l'immense quantité des ouvrages nouvellement introduits parmi nous & fabriqués avec ce métal, si, les mines d'où nous le tirons, commencent à s'épuiser, n'est-on

pas bien fondé à soutenir que dans le moment présent le prix de l'or est trop haut, relativement à celui de l'argent, & qu'il serait à souhaiter que l'on pût avec beaucoup de ménagement & d'une manière presque insensible le réduire à une plus juste proportion. En adoptant notre idée, il s'en suivra que les autres monnoies sujettes à la même combinaison, tomberont en proportion sur le même pied : ainsi en réduisant l'or au-dessous de son taux actuel, & en le fixant à une valeur plus rapprochée de celle de l'argent, on s'épargnerait bien des pertes & des inconvéniens.

Il est de toute évidence qu'on ne saurait s'écarter de ces principes & négliger la proportion que nous indiquons sans que l'une ou l'autre espèce n'en souffre plus ou moins de préjudice, & l'on ne peut douter que celle qui hausse dans sa valeur intrinsèque, n'absorbe l'autre, soit en la faisant sortir d'un pays, soit en la convertissant en ouvrages de luxe, ce qui la fait tourner en pure perte.

Avant que de détailler les tristes effets, suites nécessaires de ce manque de proportion, je crois qu'il est à propos de combattre & de détruire une opinion aussi funeste qu'absurde, & qui cependant paraît s'être répandue & accréditée chez presque tous les peuples modernes. Chacun d'eux s'imagine qu'il doit toujours prendre pour règle

dans la fixation de la valeur intrinsèque de sa propre monnoie, le taux ou le cours auquel est fixée celle de ses voisins. On ne saurait trop tôt se défaire de ce vieux préjugé, & réformer cet abus. En vain cherche-t-on à l'étayer de la comparaison d'un fleuve dont les eaux venant à se déborder inonderaient deux pays, dont l'un ferait beaucoup plus bas que l'autre, & forcerait ses habitans à s'élever au même niveau que l'autre, & à veiller continuellement pour prévenir les ravages qu'entraînent toujours de pareilles inondations. Nous répondrons d'abord, que cette comparaison manque de justesse, & qu'elle ne peut s'appliquer à l'objet dont il s'agit. Si l'on excepte le seul cas que nous avons indiqué au commencement de ce chapitre, & qui consiste dans la proportion plus naturelle qu'il faut établir entre l'or & l'argent, dans tous les autres cas la monnoie doit être sacrée, incommutable, & l'on ne peut rien innover sur ce point si délicat, sans courir les plus grands risques. On prouverait fort aisément au surplus, qu'il est absolument inutile de suivre le système monétaire de ses voisins, pour fixer la valeur de ses propres espèces. Appuyons cette vérité d'un exemple.

Supposons un Etat dans lequel le système des monnoies soit si bien combiné qu'il s'y trouve la plus exacte proportion entre l'or & l'argent,

& que cette proportion soit relative aux valeurs assignées à ces différens métaux par les autres Etats; supposons de plus que le commerce de l'Etat que nous prenons pour exemple, soit dans un équilibre parfait, relativement à celui de tous ses voisins: dans cette hypothese nous ne voyons pas quel risque court, quel danger doit craindre cet Etat de la part de ces mêmes voisins, si leur système monétaire ne porte pas sur une juste combinaison: les effets qu'il peut en éprouver seront toujours moins à son préjudice qu'à son grand avantage.

Si par suite de supposition nous ajoutons que l'Etat qui avoisine celui dont est question, admet un système de monnoies qui est tel que l'une des deux especes, soit l'or, soit l'argent, surpasse de beaucoup l'autre, relativement à la proportion qu'elles doivent avoir entre elles, il s'ensuivra que l'espece dont la valeur ne sera point dans la vraie proportion de l'autre sortira en abondance de ce même Etat, pour se répandre dans le sein de celui qui nous sert d'exemple, & que ce munéraire lui servira ensuite pour retirer de chez le peuple, son voisin, l'autre espece qui a cours chez ce même peuple pour un prix au-dessus de sa valeur intrinseque.

Un autre exemple va éclaircir cette hypothese. Imaginons un peuple chez qui le système
des

des monnoies est tel, que l'or se trouve en quelque façon moins estimé que l'argent, parce qu'on n'a pas su établir une juste proportion entre ces deux métaux: cet or sortira de chez ce peuple pour passer chez un autre, où il attirera les especes d'argent, parce que celles-ci y gagnent précisément l'excédent de proportion qui manque entre l'or & l'argent.

Si au surplus une nation quelconque suit ce principe ordinaire du système des monnoies, qui consiste à ne recevoir les especes étrangères que sur le prix des matieres, c'est-à-dire, suivant leur titre & leur poids, soit or ou argent, le bénéfice qu'elle fera dans le cas que nous venons d'indiquer serait encore plus certain, puisqu'il se fera sur la matiere même. Tous ces avantages ne pourraient cependant pas épargner à cette nation les suites préjudiciables qui résulteraient de la surabondance d'or, laquelle entraîne toujours nécessairement la disette d'argent. Le plus sûr remede en pareil cas, & le meilleur moyen pour empêcher le commerce de se ressentir de cette disette, est de diminuer le prix des especes d'or étrangères, & de ne les recevoir que sur le pied du cours qu'elles ont chez les autres peuples voisins.

Nous l'avons déjà dit, l'article des monnoies est un point si intéressant dans l'administration

publique, qu'on ne saurait le traiter trop à fond & en faire trop connaître l'importance en examinant tout ce qui y a quelque rapport. Nous ne pouvons donc passer sous silence cet usage si judicieux, cette politique si sage confirmée par la loi qui défend la sortie du numéraire d'un pays; il serait bien à désirer qu'une pareille loi fût toujours observée avec la plus scrupuleuse exactitude.

Comme mon intention est d'indiquer dans ce petit Traité tous les moyens qui peuvent concourir à faire revivre le commerce, & à rétablir le plus grand ordre dans les finances des Souverains, j'ose, sans m'écarter du respect que je leur dois, affirmer que l'expédient qu'on a imaginé pour obvier à cette sortie des especes, est le plus insuffisant, & qu'à cet égard toutes les loix du monde n'auront pas plus d'effet, à moins que tout ce qui concerne les monnoies ne soit également bien combiné & ne se rapporte au but du législateur qui est d'en empêcher la sortie: le plus sûr moyen pour la prévenir est, selon moi, de maintenir autant qu'il est possible l'équilibre du commerce, puisqu'il est, comme nous l'avons déjà démontré, en parlant du change, l'attrait le plus puissant & même l'unique pour retenir le numéraire dans un Etat: ce numéraire ne peut manquer de disparaître sitôt que l'entrée

des marchandises étrangères fait perdre cet équilibre: d'ailleurs en le conservant, l'argent restera non-seulement dans l'Etat, il s'y multipliera même encore si la balance du commerce panche en sa faveur.

Si par une conséquence nécessaire les effets que je viens d'indiquer sont la suite des trois cas ci-devant établis, il est de même certain que le remede qu'on apporte à la sortie des monnoies par la simple prohibition, est peu fait pour s'opposer aux progrès de ce mal, dont la premiere & véritable source n'est autre que la perte de l'équilibre du commerce; pour constater d'autant mieux cette vérité, supposons un Etat dont le commerce d'importation soit plus considérable que celui d'exportation, & que le prince ait ordonné à ses sujets de ne pas faire sortir la moindre piece de monnoie de son Royaume; admettons encore que ses peuples se conformeront scrupuleusement à son ordre, qu'en résultera t-il? c'est qu'après avoir fait la balance, on trouvera que la dette contractée vis-à-vis les étrangers est si énorme, qu'à moins que ceux-ci ne soient assez généreux pour se désister de toutes leurs prétentions, en raison des marchandises qu'ils ont envoyées, & dont le montant est de tout ce qui excède l'équilibre, le change alors montera si haut au préjudice des habitans de ce

Royaume, sur-tout s'ils n'ont pas d'autres moyens de payer leur dette que par cette voie, & il leur sera impossible d'en trouver une autre, la sortie du numéraire leur étant défendue, on trouvera, dis-je, qu'ils n'auront d'autre ressource pour s'acquitter, tout autre genre de compensation leur manquant, que de renvoyer les marchandises qui leur ont été fournies.

Si au contraire ces mêmes étrangers ont à leur tour contracté des dettes dans ce Royaume, ou s'ils veulent s'y procurer des fortes sommes d'argent, ils profiteront de ce change avantageux pour eux, puisqu'il ne sera pas moins bas à leur égard, qu'il sera haut pour les sujets de ce Royaume, relativement aux autres places. Si dans une circonstance si fâcheuse, le Souverain au lieu de s'appliquer à pénétrer la cause du mal & à l'extirper dans sa racine, se bornait à s'opposer à l'exportation de son numéraire, il s'écoulerait malgré lui des mains de ses sujets, attiré par le commerce actif que les étrangers feraient dans ses Etats, ou ce qui revient au même par le commerce passif de ses sujets: il est donc clair que ce Souverain perdrait à la fois & ses soins & ses peines.

On peut hardiment conclure de tout cela qu'il n'est pas de moyen plus sûr & plus efficace pour empêcher la sortie des espèces d'un

Royaume, que de conserver autant qu'il est possible l'équilibre du commerce avec les étrangers, & de toujours conserver l'or & l'argent dans une proportion juste & relative l'un à l'autre. Mon sentiment sur cet objet se trouve appuyé de celui du grand Colbert, ce Ministre si célèbre en France. Ce savant administrateur des Finances, disait que quand bien même il serait possible d'entourer d'une muraille-élevée un Etat qui tombe dans la dépendance des autres en perdant vis-à-vis d'eux l'équilibre du commerce, son numéraire, trouverait toujours quelque petite ouverture pour fuir & s'échapper.

Après avoir démontré que l'équilibre du commerce & une juste proportion entre l'or & l'argent, sont les deux points fondamentaux d'un bon règlement pour la conservation des espèces dans un Etat; après avoir également fait voir que le commerce d'importation dès qu'il est trop considérable, transporte chez l'étranger tout le numéraire d'un Royaume, il nous reste à prouver maintenant, comment, sans qu'il soit même question de commerce, que nous supposons toujours dans un parfait équilibre, le seul défaut d'une juste proportion entre l'or & l'argent cause à un Etat, relativement aux autres, un préjudice énorme dans ses espèces.

Admettons par nouvelle supposition qu'on suive

dans un Royaume le systême des monnoies ci-après, savoir que l'or venant à renchérir, la *surhausse* passe aussitôt dans le commerce, & qu'au lieu de la proportion ordinaire d'1 à 15, l'once d'or soit portée à 16 onces d'argent, il est certain qu'une pareille variation donnera d'abord au premier de ces métaux une augmentation de six & deux tiers pour cent, & que le second sera diminué d'autant; mais n'est-il pas de la dernière évidence que cette augmentation de valeur dans les espèces d'or est capable de faire disparaître insensiblement les espèces d'argent qui seront remplacées par l'or qui se multipliera? Et en ce cas la sortie totale des espèces d'argent d'un Royaume entraînera pour lui une perte d'un sixième & deux tiers pour cent.

Au contraire si l'augmentation de valeur a lieu dans les espèces d'argent & cela de façon que l'once d'or ne soit compensée que par 14 onces d'argent, dans ce cas les espèces de ce dernier métal resteront non-seulement dans le pays, elles y entreront encore en aussi grande quantité que l'or en sortira, & cette sortie entraînera une perte de sept & un septième pour cent. Or de ces deux disproportions il résulte deux effets également funestes. Le premier est que le Souverain & ses sujets perdront réellement 6 & 2/3 pour cent, si la révolution a lieu sur les espèces d'or,

& 7 1/7 pour cent, si elle s'opère sur les espèces d'argent. Le deuxième inconvénient est que le numéraire qui circule dans l'État ou serait entièrement converti en or, ou entièrement converti en argent, suivant le défaut de proportion qui se trouverait dans l'une des deux monnoies, relativement à l'autre.

Nous venons d'indiquer séparément les deux sources des maux qui peuvent affliger le commerce, savoir le défaut d'équilibre & le manque de proportion entre les espèces: nous avons prouvé qu'un seul de ces deux vices politiques peut occasionner des pertes immenses pour un État; voyons maintenant quel énorme préjudice ces deux vices réunis dans une même société peuvent malheureusement lui causer. Supposons qu'une nation soit absolument dans la dépendance de ses voisins par le commerce passif qu'elle fait avec eux, & qu'en même tems sans avoir égard au systême monétaire, généralement reçu, qui établit la proportion de l'or à l'argent, comme d'un à quinze, elle porte le prix de l'once d'or à seize d'argent, cette nation ne pourra certainement éviter d'essuyer deux pertes majeures, dont la plus à craindre serait sans contredit le manque d'équilibre dans son commerce: c'est ce défaut qui ferait hausser de toutes parts, pour elle, le prix des changes étran-

Dissertation sur le Commerce.

gers, hausse qui attirerait nécessairement son numéraire pour le verser chez ses voisins, jusqu'à la concurrence de tout ce qui se trouverait manquer dans la balance de son commerce.

L'autre échec non moins dangereux qu'elle supportera, proviendra du prix excessif de l'or qui fera disparaître totalement de son sein les espèces d'argent. Le premier des deux préjudices, dont nous venons de parler, aurait encore une autre suite fâcheuse, c'est qu'il ferait perdre à cette nation autant de ses espèces réelles, qu'il en faudrait pour acquitter les marchandises qu'elle aurait tirées de l'étranger, au-dessus de la balance de son commerce. Enfin une autre perte, suite de ce premier vice, c'est celle qui dérive de la disproportion du prix de l'or contre l'argent, qui sera de 6 & $\frac{2}{3}$ pour cent, joignez-y encore comme un très grand inconvénient, la rareté des espèces d'argent, lesquelles sont d'un usage plus habituel, & d'une circulation plus facile dans le commerce intérieur que celle des espèces d'or.

La même chose arrivera à ce dernier métal si l'on porte l'argent à un taux qui s'écarte trop de la proportion générale. Supposons que cette proportion soit dans un Etat sur le pied de 14 à 1, c'est-à-dire de quatorze onces d'argent pour une once d'or, ce dernier métal trop peu es-

Dissertation sur le Commerce. 41

timé passera aussitôt de ce pays chez l'étranger, outre la perte qui résultera du défaut d'équilibre dans le commerce, laquelle perte sera de 7 $\frac{1}{3}$ pour cent; d'ailleurs la rareté de ce numéraire en se faisant trop sentir, occasionnerait plusieurs autres dommages plus ou moins considérables.

Au reste il importe fort peu que ce désordre soit la suite de la disproportion de l'or à l'argent ou de l'argent à l'or. Il suffit de favoir que de quelque côté que provienne le mal, il n'est pas moins à redouter. Nous sommes persuadés qu'il n'est point de moyen plus efficace pour le prévenir, que de se conformer au système monétaire généralement suivi en Europe: c'est le seul qui doit servir de règle à tous les peuples, parce qu'il établit la plus exacte proportion entre les métaux. Il est bon toutefois en adoptant cette règle de ne pas trop s'écarter des usages reçus parmi les nations commerçantes, les plus renommées de l'Europe, & qui doivent nous guider sur ce point; c'est en profitant de leurs lumières que plusieurs peuples ont déjà sagement remédié à la rareté de l'argent qu'ils commençaient à éprouver.

Rien ne paraissant plus utile, vu le bien qui en peut résulter pour le commerce, que d'examiner les différentes situations dans lesquelles peut

se trouver un Royaume, & de faire connaître les suites nécessaires de chacune de ces positions, nous allons établir une autre hypothèse qui peut devenir, un jour, celle d'un peuple quelconque. Nous nous déterminons d'autant plus volontiers à ce travail que nous satisfaisons ainsi à l'empressement de ceux qui ne cherchent qu'à s'instruire de tous les effets particuliers attachés à chaque situation où peut se trouver un Etat.

Nous supposons donc qu'un peuple soit assujéti à un commerce passif, par un défaut d'équilibre, & que néanmoins le système de ses monnoies soit si sagement combiné, que la plus juste proportion se trouve entre ses métaux, voyons quel en sera le résultat. Un nouveau désordre pire que tous les autres ne tardera pas à s'y découvrir, puisqu'il est clair que l'or & l'argent sortiront avec une égale vitesse de chez ce peuple, & que la perte qu'il essuyera sera telle qu'il n'aura pas d'autre parti à prendre que de cesser de battre monnoie : & en effet la balance du commerce se trouvant toute entière en faveur de l'étranger, le cours des changes serait précisément pour lui, en raison de la somme qui lui manquerait dans la balance pour payer les marchandises qu'il aurait reçues, & comme il lui faudrait d'ailleurs acquérir de ce même étranger de gros fonds en espèces d'or & d'argent, par

la voie même du change, il est certain que dans cette position les monnoies étrangères lui coûteraient beaucoup plus cher que celles qu'il ferait fabriquer chez lui.

Il est une vérité incontestable, c'est que le Souverain est seul le maître absolu de tout ce qui concerne la monnoie de ses Etats ; lui seul peut donner à ses espèces d'or ou d'argent le poids, le titre & la valeur que bon lui semble ; mais il n'a pas le droit d'imposer un prix aux matières, c'est un droit qui n'appartient qu'au commerce, lui seul peut régler le cours des changes. D'après ce principe invariable il est aisé de s'appercevoir, pour peu qu'on réfléchisse sur ce que nous venons de dire, quand & comment la fabrication de la monnoie peut devenir réellement onéreuse pour un Etat. Il nous reste à faire voir comment & dans quelle circonstance il peut arriver qu'un peuple fasse battre monnoie sans y perdre, quoique la balance du commerce ne soit pas à son avantage, & qu'il se trompe dans les calculs de proportion entre les métaux.

Supposons, ici, que la balance de proportion entre les métaux, panche du côté de l'or, on verra, ainsi que nous l'avons ci-devant observé, que si ce numéraire reste dans l'Etat, la sortie de l'argent égalera précisément la somme néces-

faire pour établir l'équilibre du commerce & la juste proportion des métaux entre eux, & cela notamment, parce que l'argent jouira d'un plus haut prix chez l'étranger, & qu'il se trouvera absorbé dans le paiement des dettes contractées vis-à-vis de lui, faute d'autre moyen de compensation. On ne pourra donc balancer le commerce qu'autant qu'on fera sortir les especes d'argent. Cet expédient fera baisser le cours du change auquel on sera forcé d'avoir recours pour acquérir l'or nécessaire à la fabrication des especes de ce métal. Le dommage qui résultera de cette opération sera tel qu'on perdra d'abord les especes d'argent, & ensuite celles d'or; par cette fuite aussi fâcheuse qu'inévitable le cours de change sera porté à un prix si excessif, que l'Etat n'y pouvant suffire, tombera bientôt en décadence. Tout ce que je viens de dire par rapport aux especes d'or, peut également s'appliquer à celles d'argent, si leur valeur excède la proportion, puisque ce défaut entraînerait les mêmes inconvéniens que nous venons d'exposer par rapport à l'inégalité de l'or à l'argent.

Mais comme il me paraît fort inutile d'être entré jusqu'ici, dans le plus grand détail des causes ordinaires de toutes les pertes que peuvent faire les nations dans leurs opérations de commerce, si je ne leur indiquais pas aussi les moyens

qu'il faut employer pour les prévenir & les remèdes dont il faut user pour en diminuer les déplorables conséquences, je vais ajouter à ce petit Traité quelques réflexions, lesquelles seront autant de corollaires tirés des différens articles que je viens de discuter. Puissent ces réflexions satisfaire non-seulement ceux qui sont jaloux de s'instruire à fond du sujet que je traite, mais encore fournir des secours & des lumieres à tous ceux qui sont à la tête des affaires publiques, & leur faire opérer le plus grand bien possible, en faveur des sociétés dont les intérêts leur sont confiés!



A D D I T I O N S

OU RECUEIL de réflexions tirées des différens objets que l'on vient de traiter, dans lesquelles on présente les moyens les plus sûrs de faire le bien du Commerce, en général, & celui de chaque peuple, en particulier.

DES quatre chapitres précédens, que j'ai traités le plus succintement qu'il m'a été possible, il me reste à déduire les axiomes suivans.

1°. Que le commerce est la base inébranlable sur laquelle posent & la grandeur & la prospérité des plus puissans Etats.

2°. Que la monnoie est la mesure commune de toutes les marchandises, de tous les objets de commerce que les peuples échangent entre eux.

3°. Que le cours du change est aussi essentiel au commerce que la bouffole l'est à la navigation.

4°. Que la proportion entre l'or & l'argent est la seule regle qui doit servir de fondement à tout systéme monétaire.

Ces quatre vérités si importantes renferment le germe de la prospérité de toutes les nations. Mais comme il pourrait arriver que l'une d'elles essuyât des pertes plus ou moins considérables, pour n'avoir pas su faire l'application des principes généraux que j'ai ci-devant établis, je crois, pour ne rien laisser à désirer, qu'il est à propos de faire connaître tous les cas où cette application peut avoir lieu.

Pour mieux faire comprendre ce que nous allons dire, admettons d'abord que toutes les richesses d'un Etat quelconque, sont le patrimoine commun du Prince & de ses sujets. Cette vérité incontestable acquiert un nouveau degré de force & d'évidence, aux yeux de ceux qui ne manquent pas de faire attention que les vues de tous les Souverains dans le gouvernement de leurs Etats, ne tendent qu'à perfectionner la politique & l'économie, que par conséquent leurs propres intérêts sont inséparables de ceux de leurs peuples, & que les Rois enfin, ne peuvent jamais s'occuper de leur utilité personnelle, sans qu'ils ne s'occupent en même tems, de celle de leurs sujets, puisque c'est une vérité constante qu'on ne peut avoir l'idée d'un Souverain, sans avoir en même tems l'idée d'un peuple qu'il gouverne. Point de Rois sans sujets. Et en effet sans la bonté de la divine Providence qui a formé les monar-

chies, & qui a répandu sur les Princes les lumières nécessaires pour gouverner leurs peuples, sans cette sage providence qui a voulu que les hommes fussent réunis en société pour se soumettre à l'obéissance d'un seul, & trouver dans leur soumission le principe de leur sûreté & de leur plus grand bonheur, nous ignorerions encore ce que c'est qu'un gouvernement politique, & ce que l'on entend par ces mots administration & économie.

Pour prouver d'autant mieux combien il est essentiel à un Prince de ne jamais séparer des siens les intérêts de son peuple, je ne puis m'empêcher de m'élever d'abord, contre l'usage de hausser la valeur extrinsèque des monnoies, ressource pernicieuse & destructive, que depuis environ deux siècles, presque tous les Souverains ont tour-à-tour employée. Loin donc de produire tous les bons effets que l'on s'en promet, ces sortes d'augmentations sont, on ne peut pas plus défavorables, puisqu'il est démontré par l'expérience que toutes les choses nécessaires à la vie, & dont en conséquence le peuple ne peut se passer, augmentent en proportion de la valeur du numéraire. Jamais on ne se serait permis de pareilles innovations si l'on avait tant soit peu réfléchi que le moindre changement sur un objet aussi sacré, entraîne une perte considérable pour le

le trésor même du Prince, vérité, dont l'exemple suivant suffit pour nous convaincre.

Supposons un royaume dont le revenu annuel n'était que de huit millions, il y a deux siècles, époque de la surhausse des monnoies, & dont les revenus montent aujourd'hui à dix millions; supposons de plus, que ces dix millions ne fassent que 55 mille livres pesant d'or, en espèces, qui ne voit pas que le trésor du Prince est actuellement plus pauvre en recevant dix millions d'écus, au moyen de la surhausse, que quand il n'en recevoit que 8; quoique les espèces de ce tems-là valussent moins, cette somme inférieure ne laissait pas que de rendre annuellement la valeur intrinsèque de 66 mille livres pesant d'or; il s'enfuit de cet exemple que le revenu de ce tems antérieur était plus fort de 11 mille livres pesans d'or ou ce qui revient au même de deux millions d'écus.

De ce faux calcul d'un gouvernement résulte un préjudice bien sensible: d'abord il est certain que tous les objets de première nécessité, tant des sujets que du Souverain, augmentent en proportion de la valeur du numéraire; mais ce qui est infiniment plus déplorable, c'est que les fuites fâcheuses de ce préjudice retombent toujours sur le peuple qui forme nécessairement la classe la plus nombreuse dans tous les Etats

Il est de fait que le nombre des ouvriers, artisans & journaliers, excède de beaucoup celui des rentiers ou des possesseurs de terres, qui font travailler les autres. Peut-on ainsi ne pas s'apercevoir combien, en pareil cas, le sort de ce pauvre peuple est à plaindre?

Un des plus grands malheurs encore, est, sans contredit, de voir les sujets & le prince forcés de tirer de chez l'étranger, ces choses de première nécessité, & de les acheter à des prix exorbitans, parce que les changes auront haussé à proportion de l'augmentation introduite dans les espèces: aussi est-il de la dernière évidence qu'un pareil Etat sera bientôt comme écrasé sous l'énorme poids d'un commerce absolument passif. Mais ces pertes si considérables supportées par ces infortunés habitans, tourneront toutes au profit de l'étranger, puisqu'en effet cette surhausse dans la valeur extrinsèque des monnoies, est causée que les peuples voisins qui ont des dettes à payer dans cet Etat, doivent d'autant moins à leurs créanciers que l'augmentation du numéraire les met à même de s'acquitter avec de moindres sommes. De-là vient ce tribut accablant, payé à l'étranger, qui appauvrit le commerce & réduit à la plus affreuse misère les sujets d'un Royaume; de là encore l'absolue nécessité où se trouve le Souverain, en voyant ses trésors épuisés & ses

coffres vuides, de doubler les impôts pour réparer, en quelque façon, les pertes qu'il éprouve par les inconvéniens résultans de la surhausse des monnoies; delà enfin, provient encore cette humeur, cette répugnance que montrent les peuples à seconder leurs Princes dans les grandes & justes entreprises qu'ils forment même pour le bien public!

Après avoir ainsi prouvé que toute augmentation dans la valeur des espèces n'est pas moins préjudiciable au Souverain qu'à ses sujets, il ne me reste qu'à former le vœu le plus ardent, pour que toutes les Puissances profitent de cet exemple, & qu'elles s'opposent de tout leur pouvoir à ce que ces sortes d'innovations aient à l'avenir lieu dans leurs Etats, ou qu'elles y prennent racine. Qu'elles n'oublient jamais surtout, si par hazard elles sont forcées de toucher aux monnoies, qu'il est toujours plus avantageux pour elles & pour les sujets de diminuer la valeur du numéraire que de l'augmenter.

Cependant comme une nation peut quelquefois se trouver dans ces circonstances difficiles, où les embarras se succèdent & se multiplient, & où il est presque impossible de suivre le plan tracé par une sage administration, surtout lorsqu'on l'a déjà abandonné depuis trop long tems, je crois devoir présenter des moyens, sinon in-

faillibles, du moins les plus plausibles pour parer aux inconvéniens.

Imaginons, à cet effet, un Royaume où la monnoie étrangere serait portée à un si haut prix, qu'elle vaudrait cinq pour cent de plus que la monnoie même du pays; supposons encore que ce vice politique soit suivi d'un autre non moins fâcheux, c'est-à-dire que son passif l'emporte de beaucoup sur son commerce actif, & qu'enfin ces maux ont poussé de profondes racines dans ce Royaume; ajoutons enfin, pour dernier trait à ce tableau, que par suite de son commerce passif cet Etat se trouve dans une disette absolue d'argent, & que par le défaut de proportion entre les métaux il ne se trouve qu'une des deux especes dans le commerce, & que l'autre est entièrement disparue, ou qu'elle est, au moins, devenue de la plus grande rareté: dans une position si critique, on délibérera sur le parti qu'il faut prendre, sur le remede qu'exige la prompte guérison du mal.

Peut-être les principes d'une sage administration, demanderaient-ils que cet Etat diminuât sur le champ, les especes étrangères de ces 5 pour cent, & en outre du montant du prix de la fabrication de ses propres especes: mais comme peu de gens pénètrent à la source de cet abus qui n'est autre que le défaut d'équilibre dans le

commerce & de juste proportion entre l'or & l'argent, tous croiront qu'il est avantageux de hausser la valeur des monnoies du pays même, & que pour mieux y réussir, il est prudent de faire cette surhausse à diverses reprises & comme par degrés, parce que cette opération rapprochera nécessairement la monnoie étrangere de la valeur intrinseque des métaux, & qu'il résultera encore de ce procédé que les monnoies du pays auront la préférence sur celles venant de l'étranger. Tous ces moyens sont insuffisans. Il n'en est qu'un seul d'efficace pour rétablir le bon ordre, c'est d'apporter tous les soins à rendre au commerce son équilibre qui seul peut retenir les especes dans un Etat: dès qu'on aura fixé cette balance, dès que le systéme monétaire posera sur une base ferme & solide, il sera à propos de ramener les especes à leur ancien pied, c'est-à-dire, de les remettre au prix où elles étaient avant le changement qu'on y a fait.

Tous les réglemens que nous proposons sur le chapitre des monnoies ne tendent qu'à nous assurer des moyens les plus sûrs & les plus prompts d'augmenter les richesses d'un Royaume; or il est constant que l'attention la plus connue à faire fleurir le commerce, est le premier & le plus infallible de tous; lui seul a l'heureux pouvoir de conserver dans le sein de chaque Etat

la plus grande abondance possible du numéraire qui forme les richesses de convention, parce qu'il est, comme nous l'avons déjà dit, la mesure & la représentation de tous les objets qui entrent dans le commerce.

Je vais essayer de prouver maintenant que la grandeur & la puissance d'un peuple dépendent uniquement de la prospérité de son commerce, & démontrer que cette situation florissante ne contribue pas moins à la félicité des peuples, qu'à la gloire des Souverains dont elle accroît le pouvoir & les forces. Leur principal intérêt est donc de s'appliquer à le porter au plus haut point de splendeur dans leurs Etats respectifs, & en effet si nous nous formons la douce idée d'un Royaume dans lequel regne l'industrie, & où elle soit en honneur, un Royaume où l'on trouve une immense circulation d'espèces, nous ne pouvons douter, dès-lors, que les habitans n'attribuent l'heureuse abondance dans laquelle ils vivent aux soins paternels de leur Prince, & qu'ils n'en soient pénétrés de la plus vive reconnaissance. Aussi les voit-on ces fortunés sujets s'empres- ser dans toutes les occasions de lui fournir les sommes les plus considérables dont il a besoin, soit pour subvenir à des dépenses extraordinaires, soit pour former & achever des entreprises non moins utiles que glorieuses.

Pour se convaincre que rien n'est moins impossible & même moins difficile à opérer que le bien que nous proposons, il est bon de remarquer que toute entreprise qui tend directement à faire valoir l'industrie, les arts & le commerce d'un peuple lui paroît toujours d'une exécution aussi aisée qu'agréable. Il suffit de présenter à ses yeux les avantages qui peuvent résulter de telle ou telle entreprise pour lui faire sur le champ embrasser & poursuivre avec chaleur son exécution, quelques difficultés qu'elle offre au premier aspect. La raison de son zèle & de son ardeur, en pareil cas, est toute simple. Ce projet doit procurer de nouveaux débouchés à ses productions, aux ouvrages de ses manufactures; cette nouvelle voie qu'on lui trace fait passer ses marchandises chez l'étranger; c'est donc un moyen de plus pour attirer son argent: en faut-il davantage pour aiguillonner ce peuple, pour augmenter en lui le désir du gain?

Outre que les moyens pour atteindre ce bien-être si désirable, sont par eux-mêmes très faciles, ils le deviendront bien plus encore dès que les Princes seront intimement persuadés qu'il n'est point de jouissance que l'on puisse comparer au plaisir de rendre leurs peuples heureux, en s'appliquant continuellement à étendre leur commerce, & à multiplier les ressources de leur in-

industrie. Si ces mêmes Souverains daignent jeter les yeux sur leurs voisins; s'ils daignent approfondir les causes de leur opulence & de leur éclat fondés sur les immenses trésors que verse sur eux une active & vigilante industrie, certes ne sommes-nous pas forcés de croire qu'ils ne négligent rien à l'avenir pour faire couler en abondance en faveur de leurs sujets les mêmes sources de splendeur & de richesses? qu'il nous soit permis de le dire, tout Etat dans lequel on ne cherche pas à multiplier les ressources de l'art & ses débouchés pour l'agriculture, à porter, en un mot au plus haut point de perfection tous les travaux, soit pour en verser les produits sur ses habitans mêmes, soit pour les exporter chez l'étranger; qu'il nous soit, dis-je, permis d'affirmer qu'un tel Etat est au-dessous de tous les autres pour les forces, la puissance & la gloire.

Il est d'autant plus absurde & plus barbare de négliger les productions dont la nature a enrichi tel ou tel pays, & de les laisser périr par le défaut de culture & de travail, qui seuls peuvent les faire valoir, que les nombreux & brillans succès de plusieurs peuples nous démontrent que quand bien même une contrée serait stérile, quand bien même elle ne produirait pas tous les matériaux nécessaires pour l'emploi de ses fabriques, l'industrie n'en doit pas moins être en-

couragée, on n'en doit pas moins contraindre l'art à remplacer en quelque façon la nature. Les Anglais nous fournissent une preuve bien frappante de cette grande vérité. Ils ont diverses manufactures d'or & d'argent, quoique leur île ne contienne aucune mine de ces métaux, & qu'ils soient obligés de tirer de chez l'étranger les matières premières employées dans leurs manufactures, en ce genre d'ouvrages; on peut observer la même chose sur le compte des Hollandais: leurs provinces ne rapportent que très peu ou point de laines, cependant leur merveilleuse industrie ne cesse de fabriquer des draps & d'autres étoffes qu'ils débitent dans tout l'univers.

Concluons de l'exemple de ces deux peuples que les princes qui s'appliquent à faire valoir les arts & le commerce de leurs sujets trouvent toujours en eux une ressource assurée dans tous leurs besoins, des moyens propres à faire réussir les plus grandes entreprises, soit pour leur gloire, soit pour le bien particulier de leurs Etats.

Comme on pourrait s'imaginer toutefois que les maximes importantes dont je fais ici l'éloge, ne sont bonnes, tout au plus, que pour la spéculation; je me fais un devoir de tracer la route qui conduit à de si brillans succès, & d'indiquer les diverses manières qui peuvent faire fleurir

les arts & les manufactures qui sont l'ame du commerce. Mais peut-on se flatter jamais d'une heureuse réussite dans telle entreprise que ce soit, si l'on ne prend auparavant toutes les mesures qui tendent à l'assurer ? Si donc un Souverain desire véritablement obtenir pour ses peuples tous les avantages dont nous parlons, quoique les moyens pour y parvenir soient différens, suivant la diversité des lieux & des climats, nous allons cependant proposer un exemple général qui pourra seconder ses bonnes intentions.

Feignons donc un pays, qui par la fertilité de ses terres, par sa situation avantageuse & le nombre de ses habitans, nous présente une de ces positions telle que nous la demandons pour répondre à nos vues, & nous en faire tirer des principes & des regles qui puissent également servir au bien des autres Etats. Nous supposons donc que ce pays est environné de la mer, qu'il contient de vastes provinces dans son centre, que d'immenses plaines abondantes en toute sorte de productions, avoisinent ses places maritimes, & que ses habitans s'occupent du commerce, tant par terre que par mer; mais qu'ils n'ont presque point de commerce intérieur: cela posé si l'on desire connaître tout le bien qui peut résulter de chacun de ses avantages, & les moyens propres à y encourager l'industrie, à y donner

aux arts tout le lustre dont ils sont susceptibles, enfin à y mettre le commerce dans la plus grande vigueur, il faut commencer par porter la vue sur ses ports de mer.

Examinons donc d'abord si ces places maritimes produisent du vin, du bled & d'autres denrées de pareil nature, si ces productions excèdent de beaucoup la consommation ordinaire des habitans, & ce qui peut en rester pour l'exportation: si tel est le cas & que l'on veuille exciter les habitans à une plus grande culture de ces mêmes denrées, & de plus engager l'étranger à en faire l'achat, voici, selon moi, le parti qu'il faut prendre. C'est d'examiner avec la plus grande attention ceux qui entrent en concurrence pour ce commerce d'exportation, s'ils sont voisins ou éloignés, & cela pour déterminer l'étranger à nous donner la préférence: le plus sûr moyen pour l'obtenir est de diminuer les droits de sortie sur toutes ces sortes de marchandises, même de les ôter entièrement: l'avantage qui ne manquera pas d'en résulter pour le débit, compensera & même sera plus considérable que le produit de ces taxes.

En effet les gains prodigieux de ce commerce retombant tout entiers sur les sujets, les mettraient à même de dédommager le Prince, du sacrifice qu'il ferait de ces droits, par d'autres

impôts qu'il pourra créer & qu'ils feront très en état de payer; comme alors leur commerce actif surpasserait de beaucoup leur commerce passif, il en résulterait cette conséquence infaillible que le cours des changes baisserait à leur égard: ainsi ils auraient l'or & l'argent à meilleur marché pour fabriquer leurs espèces: les bénéfices qu'ils feront sur cet article, seront des plus clairs, & répareront amplement les pertes qu'essuyera le trésor du Prince par l'abolissement des droits de sortie sur les grains & les autres productions de ce genre.

Quant aux provinces situées dans l'intérieur des terres, leur éloignement des ports, la stérilité naturelle que nous leur supposons, le peu de commerce qu'elles font, soit avec les autres provinces de ce même Royaume, soit avec les étrangers, tous ces désavantages réunis sont cause qu'elles ne sont pas à même de recueillir de grands bénéfices: si l'on m'appellait pour améliorer un tel pays, si l'on exigeait de moi que je fisse de leurs habitans un peuple actif & industrieux, d'oïsis & d'ignorant qu'il est, en y établissant des métiers, des manufactures qui jusqu'alors lui auraient été inconnues, rien ne me serait plus aisé que de faire connaître le chemin que je me tracerais pour parvenir à un but si louable.

Si, comme on n'en peut douter, plus la population est considérable dans un Etat, plus les richesses du Monarque augmentent & se multiplient, pour faire germer la fécondité & l'abondance dans ces provinces stériles, pour y donner de l'émulation aux habitans, les rendre industriels, en un mot pour y former des habiles ouvriers & des cultivateurs diligens, il n'est pas de plus sûr expédient que de leur procurer la subsistance au meilleur marché possible; quoiqu'on ne puisse employer cette voie sans les exempter des impôts, exemption dont souffrira d'abord le trésor du Prince, si cependant l'on veut bien se ressouvenir de ce que nous avons dit plus haut, savoir que plus un pays est peuplé, plus le trésor profite, on tiendra pour certain que le Souverain doit sans peine se déterminer à un pareil sacrifice: j'ajoute que plus on réfléchit sur l'importance du commerce intérieur, sur la vie & la chaleur que répand dans toutes les provinces une industrie soutenue, moins on doit douter qu'il ne soit de l'intérêt d'un Roi de consentir à l'amortissement de toutes taxes, en pareil cas, & qu'il doit même en toute occasion avancer de l'argent pour créer de nouvelles manufactures, & nommer des inspecteurs instruits & éclairés pour les diriger. Telle était la sage politique de Henri VII, Roi d'Angleterre: l'histoire nous

apprend qu'il fournissait des sommes plus ou moins considérables pour restaurer le commerce, aider les négocians, & faire partout fleurir l'industrie; aussi laissa-t-il à son successeur le Royaume dans le meilleur état possible.

Pour tirer le plus grand bien du conseil que nous donnons ici, il faudra s'appliquer incessamment, lorsqu'on s'appcevra que les terres deviennent fertiles, à rendre les moissons encore plus abondantes, ce qui peut se faire en usant des procédés que je vais proposer.

Je suppose qu'un pays produise de riches récoltes & de soies & de laines, deux productions qui servent de base au plus grand nombre possible de manufactures & de celles qui emploient le plus d'ouvriers, ainsi qu'il est constaté par l'expérience; je suppose encore que ces soies & ces laines sont en si grande quantité qu'elles suffisent non-seulement aux besoins de tous les habitans, mais encore qu'il en reste un superflu considérable à exporter; dans cette hypothèse, si l'on désire augmenter encore cette exportation en multipliant les muriers qui nourrissent une plus grande quantité de vers à soie, & les fermes qui exigent des troupeaux plus nombreux, voici ce qu'il convient de faire.

Sitôt que ces productions auront été préparées & ouvragées, dès l'instant qu'elles forti-

ront des manufactures & fabriques, il faut les exempter de tout droit de sortie de quelque nature que soient ces mêmes droits. Outre cette sage politique, il faut encore affranchir de tout droit d'entrée les matières premières que les sujets peuvent travailler eux-mêmes, & qui servent d'alimens à leurs fabriques, de même que celles dont on peut avoir besoin pour faire de nouvelles modes en les mêlant à des ouvrages de soie & de laine, comme par exemple, les laines étrangères plus fines que celles du pays, les castors, les poils de chameau, les cottons & autres matières de ce genre qui contribuent au prompt débit & à la multiplication des manufactures. Il est bon d'observer encore qu'il ne faut pas mettre d'impôt sur les objets de consommation des nouvelles fabriques qui sont à l'usage & à l'utilité des sujets mêmes.

Pour peu qu'un Souverain soit animé du désir d'opérer cet heureux changement dans ses Etats, il peut se persuader de la réussite, & croire surtout qu'il trouvera dans les diverses branches d'industrie de ses sujets, d'amples dédommagemens & des avances, & des sacrifices qu'il aura été obligé de faire tant pour préparer cette heureuse révolution, que pour avancer & perfectionner son ouvrage. C'est alors qu'il verra son royaume prendre une nouvelle face; c'est alors

qu'il verra son commerce renaissant, s'élever d'un vol rapide au plus haut point de splendeur; c'est alors que les manufactures les plus brillantes naîtront, comme à l'envi, dans ses États qui se rempliront d'une multitude innombrable d'ouvriers, réputés à juste titre pour les plus habiles dans tous les genres; les étrangers qui connaissaient à peine ce Royaume de nom, y accourront en foule de toutes parts, & par les sommes qu'ils y verseront durant leur séjour, contribueront autant que ses habitans à sa prospérité & à sa gloire: c'est dans cette situation si fortunée que le Prince par des taxes d'autant plus abondantes & solides qu'elles seront plus justement réparties, pourra profiter des richesses immenses acquises par ses peuples, taxes qui le dédommageront avec usure, & des avances & des remises plus ou moins considérables, auxquelles il aura bien voulu consentir.

Un exemple moderne que nous offre le nord confirme cette grande vérité. Jettons les yeux sur le vaste empire de Russie: Quelle influence avoit cet Etat dans la balance politique de l'Europe, avant l'avènement de Pierre le Grand au trône? ce célèbre Potentat trouva bientôt le moyen, en accordant des privilèges & des franchises aux étrangers, de faire sortir une ville magnifique du sein des marais, ville qui dispute, aujourd'hui, la pré-

minence

minence à la Capitale même de l'Empire, & qui toute remplie d'une multitude prodigieuse de manufactures, de fabriques, d'artisans & d'ouvriers dans tous les genres, est devenue le centre de tout le commerce, que la Russie fait avec l'Europe ou plutôt avec tout l'Univers.

D'après les détails circonstanciés dans lesquels je suis entré pour indiquer la route que doit nécessairement prendre & tenir un Prince qui n'a rien de plus à cœur que de faire fleurir le commerce & les arts dans son Royaume, & d'occuper le plus grand nombre de ses sujets à des travaux utiles, il est aisé, dis-je, d'après ces divers raisonnemens de juger que rien ne détruit plus le commerce d'un pays que l'importation trop considérable des marchandises de fabrique étrangère, soit pour l'usage du Monarque & de sa Cour, soit pour celui de ses sujets. Le préjudice que cause cette introduction est d'autant plus fâcheux & a des suites d'autant plus à craindre que ceux qui ne jugent des choses que sur leur superficie, se font une terrible illusion à cet égard, en s'imaginant que l'entrée des ouvrages des manufactures de l'étranger, est réellement plus avantageuse que nuisible.

Il est certain que si l'on ne fait attention qu'aux droits d'entrée que rend l'introduction de ces marchandises, on ne peut disconvenir de leur

E

rapport sous ce point de vue ; mais en calculant ainsi dans quelle erreur ne tombe-t-on pas ? Que l'on se donne la peine de découvrir les pertes cachées que ces marchandises étrangères causent tant au trésor du Prince qu'à la fortune de ses sujets, & l'on verra à quoi se réduisent les prétendus avantages dont on nous flatte. Si le Prince retire 20 pour cent de ces droits d'entrées, l'Etat & ses sujets perdent 80 pour cent, sur l'importation. N'est-ce pas d'ailleurs, vouloir priver les habitans d'un pays de leur propre industrie, des bénéfices de la main d'œuvre qu'ils feraient valoir dans le même genre ? cette dangereuse importation n'empêche-t-elle pas les manufactures de la nation de s'accroître, de se multiplier faute de débouchés ? aussi les étrangers cessent de s'y rendre pour acheter les ouvrages qu'on y fabrique, puis-que les sujets sont eux-mêmes privés de l'avantage de s'en servir.

Aussi dans la supposition que je fais d'un Etat proposé pour être le modèle des autres par la profondeur & la sagesse de sa politique, d'un Etat que je veux rendre aussi actif qu'industriel, je pense qu'on doit y prohiber toutes les marchandises de fabrique étrangère, dont on peut se passer. Si cependant ses propres manufactures ne peuvent suffire aux besoins de ses sujets, si l'on était contraint d'avoir recours à celles

de l'Etranger, il ne faudrait jamais perdre de vue que cette introduction doit servir de nouvel aiguillon pour exciter l'industrie des habitans & les porter à imiter eux-mêmes les ouvrages qu'ils tirent du dehors ; pour les faire tous concourir à ce but, il suffit de leur présenter la fortune prête à verser sur eux tous ses trésors ; le desir inné chez tous les hommes d'amaasser des richesses, ce desir qui ne fait que s'accroître loin de s'éteindre, électrisera leur génie, & bientôt l'on verra sortir des manufactures de ce peuple, les marchandises qu'il était forcé de tirer de l'étranger ; dès qu'une fois on pourra se passer de ce secours, il ne faudra pas manquer de charger de droits d'entrées si exorbitans ces mêmes marchandises étrangères, que les sujets soient forcés d'en demander l'entière prohibition, & c'est ce qu'ils ne tarderont certainement pas de faire.

Pour parvenir au but que nous indiquons, qui est d'augmenter le commerce, de le faire fleurir, & de faire parvenir l'industrie au plus haut degré qu'elle puisse atteindre, il ne faut pas surtout oublier que le point essentiel pour un Prince, est d'établir la circulation la plus facile & la plus libre du numéraire dans tout son Royaume. Plus les canaux de cette circulation se multiplieront dans le sein d'un Etat, plus le commerce intérieur s'étendra au profit des sujets & du trésor.

La plus légère attention sur cet article suffit pour en démontrer l'importance & la vérité.

Jettons les yeux sur la division économique d'un pays ; examinons, suivant leur ordre, toutes les classes de citoyens, rangeons les suivant leur naissance, leurs biens, leurs emplois & leurs professions ; nous trouverons que l'argent qui y circule est distribué de façon que plus le nombre des personnes d'un haut rang prédomine, moins ils peuvent faire fructifier leurs capitaux, de sorte que cet argent ne leur rapporte pour l'ordinaire qu'un foible intérêt ou profit. Descendons ensuite de cette classe supérieure dans les inférieures, parcourons les diverses branches d'industrie, que cultivent ceux qui les composent, nous verrons que les bénéfices qu'ils en retirent accroissent prodigieusement, & les espèces & leur circulation ; enfin pénétrons jusqu'au dernier rang des sujets, regardons ces gens faussement réputés vils & bas, ainsi que les métiers nécessaires qu'ils exercent, nous nous convainçons que le mouvement rapide & continu qu'ils impriment à la circulation, multiplie parmi eux le numéraire dans une proportion beaucoup plus considérable que dans toute autre classe.

Et en effet si les sujets du premier rang privés de toute industrie, n'ont d'autres moyens pour faire valoir leur argent, que de le placer dans

les fonds publics & en terres, dont ils ne retirent que 1 1/2 ou 3 pour cent d'intérêt, les sujets des classes intermédiaires qui commercent, doivent faire des gains bien plus considérables ; enfin ceux du dernier étage, pour peu qu'ils fassent valoir leurs talens & leur industrie, doivent encore plus bénéficier, & comme cette dernière classe est sans contredit la plus nombreuse de l'Etat, on ne peut l'examiner sans découvrir aussitôt le commerce immense que fait un Royaume dans son intérieur, ce qui met à portée de nous convaincre de la nécessité de la circulation, & combien il importe au Prince & aux sujets qu'elle s'étende & se dilate de jour en jour ; le profit qui en résulte n'est pas moins constant pour lui que pour eux ; les uns augmentent ainsi leurs dépenses en habillemens, en nourriture & en autres commodités ; l'autre en retire le produit des impôts qu'il met tant sur les vivres que sur les étoffes & autres productions de ce genre.

Tout ce que je viens de dire, prouve bien évidemment encore le danger des conseils de ces personnes qui s'imaginent rendre un service essentiel à l'Etat & à leur Prince, en inventant de nouveaux moyens d'augmenter leur trésor. Ces moyens toujours violens ne manquent jamais d'arrêter tout-à-coup la circulation des espèces ; ces sortes d'obstructions dans les canaux de la

circulation, sont presque capables d'ébranler les fondemens d'un empire, quelque solides qu'on les suppose; certes, quand bien même il paraîtrait avantageux d'augmenter ainsi les revenus du Monarque, il faut toujours se ressouvenir qu'on ne saurait prendre trop de ménagemens & de précautions, pour ne pas tarir la source même d'où découlent toutes les richesses, en voulant trop y puiser. Il en est du corps politique comme du corps humain, pour que celui-ci se porte bien, il est nécessaire que chaque membre qui le compose soit sain & dispos; une autre comparaison encore; c'est qu'une plante ne saurait vivre si on la prive du suc nourricier dont elle tire sa substance & sa conservation: de même les forces d'un Etat s'épuisent & s'anéantissent, dès qu'en interceptant la circulation, on arrête le cours du commerce & l'industrie des sujets qui sont les deux principales sources de la prospérité d'un pays.

Nous avons traité assez au long, jusqu'ici, tout ce qui a rapport au commerce d'un Royaume en général; nous avons indiqué la manière dont il faut se gouverner pour en retirer le plus grand avantage possible, corriger ses vices, réformer ses abus; enfin nous avons proposé les moyens de faire naître & de perfectionner l'industrie des sujets; il ne nous reste plus à parler que de ce qui a directement rapport au Souve-

rain, savoir de son entretien personnel; & des dépenses du gouvernement tant civil que militaire. Or comme cette partie doit se trouver dans les avances publiques, dans les droits domaniaux & régaliens, & dans d'autres privilèges & conventions de cette nature, on doit assez sentir quels soins, quelle attention exige la sage administration des diverses branches des revenus du Prince.

Quoique l'usage d'affirmer ses revenus ait prévalu dans presque tous les Etats, comme le préjudice qu'en souffre le trésor du Prince, mérite la plus sérieuse attention, je ne puis m'empêcher d'observer tout l'avantage que retireraient & l'Etat & le Souverain, si ce dernier retenait par devers lui la libre & entière disposition de ses revenus, & les faisait régir en son propre nom. En effet outre que cet article est une affaire d'une telle importance que l'administration en est toujours mieux placée entre les mains du Pere du peuple & de l'Etat, (puisque'elle est la base de sa grandeur & de sa puissance) qu'en celles d'aucun particulier, il y régnerait dans toutes les opérations relatives à cet objet une harmonie, un accord plus parfait, on verrait chaque chose se traiter sous les yeux de l'autorité qui seule peut leur communiquer cette impulsion qui nécessite toujours cet heureux succès auquel peu de

particuliers peuvent prétendre. La raison en est bien simple. Ceux-ci ne sont point toujours pourvus d'un génie assez vaste, ils n'ont pas toujours assez de force & de pouvoir pour peu qu'ils soient éloignés du Souverain, de manière qu'ils ne sauraient prendre de mesure & apporter certains remèdes dans bien des circonstances, malgré tous les talens & l'habileté que l'on est à même de remarquer en eux.

D'ailleurs si nous consultons ensuite l'intérêt de ces revenus mêmes, nous trouverons que leur rentrée sera bien plus considérable, lorsqu'ils se régiront au nom du Monarque même, & non à celui de simples fermiers, parce que ces derniers n'ont d'autre but que de s'assurer un bénéfice certain sur la recette annuelle aux dépens du trésor. Ils travaillent donc plutôt pour leur propre avantage que pour celui du public. Concluons de ce que j'avance qu'il est du plus grand intérêt pour le Prince & l'État de n'affermir des revenus & droits en question que ceux dont la perception exige des détails trop minutieux, peu faits pour occuper un grand Monarque & ses ministres : la régie de cette foible portion de revenus convient à des particuliers : mais pour les autres qui sont majeurs, tels que les droits d'entrée & de sortie, sur toutes sortes de marchandises, le sel, la taxe sur les terres, & tous

autres de cette nature, ils ne doivent s'administrer qu'au nom & sous les yeux du Prince, & par les personnes dont l'expérience & la probité sont égales à leurs talens & à leur habileté.

Si cependant des motifs légitimes & bien plausibles faisaient regarder dans un État quelconque le système que nous proposons comme absolument inadmissible ; si on juge à propos d'y suivre la coutume de tous les Souverains qui afferment leurs revenus à des fermiers, au moins doit-on faire en sorte que ces particuliers donnent la même somme que retirerait le Prince s'il faisait administrer ses revenus en son propre nom ; de son côté le Monarque doit maintenir ses fermiers dans la jouissance des droits & privilèges que lui donne son autorité : de quelque manière au surplus que se perçoivent ces revenus, que le Souverain les régisse par lui-même ou qu'il en commette le soin à des particuliers, en les leur affermant, il est de la plus grande importance qu'il veille avec la plus scrupuleuse attention à prévenir toute fraude, à l'arrêter dans sa naissance ; ce n'est pas assez, sur ce point, d'établir des peines comminatoires, il faut user de rigueur. Ainsi pour obvier à toute espèce de mauvaise foi, de malversation & de contrebande, préjudiciables aux droits du Roi, le gouvernement ne doit pas balancer d'en appuyer la perception par le bras

militaire tant dans l'intérieur du Royaume que sur les frontières ; il faut qu'il donne des ordres si précis aux troupes employées , à cet effet , qu'on ne puisse échapper à leur vigilance , sans laquelle sans doute il serait impossible d'arrêter la fraude & l'audace des contrebandiers.

Pour les prévenir sur le fait des gabelles , on peut mettre en œuvre un procédé que je crois très utile. Toutes personnes & sur-tout celles qui approchent le plus près du Souverain , donneraient les premiers l'exemple sur ce point. Ce procédé consiste à faire payer par le trésor les impôts de tout ce dont le Prince a besoin pour sa propre consommation & pour celle de sa maison , comme aussi les impôts de tout ce que les Ambassadeurs & Ministres étrangers font venir pour leur usage , parce qu'il est de la grandeur d'un Souverain de ne point toucher à leurs franchises quelque onéreuses qu'elles soient. L'avantage qu'on retirerait de ce projet , serait que non-seulement on suppléerait au vide que les exemptions occasionnent dans les revenus du Prince , mais encore c'est qu'on aurait un compte juste de ce que rendent les diverses provinces , & on empêcherait ainsi la fraude d'introduire une plus grande quantité de marchandises que celle dont on donne la déclaration.

Ce même système de Finances serait encore

très utile , en ce qu'il ferait rentrer des sommes considérables que les partisans gagneraient dans les baux des fermes ; il ferait également verser dans le trésor du Prince le produit des droits que l'on ne perçoit plus , par les raisons que nous en avons ci-devant données ; on y trouverait encore cet avantage que les manufactures du Royaume en profiteraient infiniment , puisqu'en fermant toutes les voies de l'importation en fraude & de la contrebande , on leverait par là le plus grand obstacle qui s'oppose aux progrès des fabriques d'un pays : en dernier lieu , & ce point mérite la plus sérieuse attention , on ferait assuré , en suivant mon système , d'être toujours en état de pouvoir fournir des secours aux familles de commerçans qui , se conduisant avec la plus grande intégrité & la meilleure foi dans leur négoce , se trouvent fort arriérés dans leurs ventes , parce qu'ils ne peuvent donner à aussi bon marché que ceux qui frustrent les droits du Roi , en faisant entrer leurs marchandises par contrebande.

Concluons que de telles dispositions en matière d'impôts procureraient bien des avantages & tarirait la source des plus grands & plus nombreux abus. Pour peu que nous désirions que l'Etat que nous proposons ici , pour modèle , relativement à la sage administration de ses Fi-

nances, soit porté au plus haut point de prospérité où il puisse atteindre, il nous reste encore à faire voir comment on peut mettre nos principes en pratique, & se tracer la route la plus facile pour parvenir au but que nous proposons.

Admettons comme un fait certain qu'il faut adopter un système fixe & mûrement réfléchi qui puisse servir de base solide, & ne jamais s'en écarter si l'on veut mettre le plus grand ordre dans les affaires. Cette vérité si constante lorsqu'il s'agit d'un particulier, est bien plus certaine encore, lorsqu'il s'agit de l'administration des finances & de l'ordre économique d'un Royaume; il est impossible, sans elle, de réussir en rien. Ainsi il faut qu'un Etat suive les mêmes règles, par rapport à son économie, qu'il observe dans ses affaires politiques & militaires, & comme dans le maniment de ces dernières, il y a plusieurs charges & inspections pour maintenir l'ordre, l'harmonie & la discipline dans chaque classe, il n'est pas moins essentiel que la même chose ait lieu dans le commerce & dans les manufactures si l'on désire les voir prospérer.

Le point capital serait d'après mes principes, de former un corps de gens également instruits par une longue expérience, dont chaque membre aurait l'inspection de la branche de commerce qui serait relative à ses connaissances & à ses

lumières. Ces conseils ou chambres de commerce doivent être composés de tous les ordres de l'Etat, des Nobles, des Magistrats, des Banquiers, des Consuls & des chefs ou syndics des communautés d'arts & métiers: chaque membre doit avoir voix délibérative dans tout ce qui concerne les affaires qui sont de la compétence du corps. Il faut sur-tout faire des loix inviolables & sacrées pour l'observation des jugemens consulaires, si l'on veut maintenir dans toute leur vigueur, les statuts & réglemens formés pour l'avancement & le soutien des arts & métiers.

Comme rien d'ailleurs, n'excite davantage les hommes à se distinguer & à s'élever au-dessus du commun du peuple, que la douce satisfaction de recevoir de ces marques d'estime & de considération qui les font sortir de la classe ordinaire & attirent sur eux les regards des autres, le Souverain ne saurait rien faire de plus sage que d'accorder aux nobles & aux magistrats qui seraient pourvus de ces charges, des privilèges & des prérogatives avec un traitement annuel proportionné à leurs travaux, c'est ainsi qu'il parviendrait à rétablir le commerce dans toute sa vigueur, & à lui rendre son plus beau lustre. Et en effet puisque le Prince accorde les droits les plus flatteurs qui sont autant d'émanations de sa propre dignité, à ceux de ses su-

jets qui se distinguent dans les emplois, tant civils que militaires, puisqu'il les avance en proportion de leur mérite, qu'il leur donne des entrées dans son conseil, qu'il les élève aux charges les plus éminentes, & les fait jouir des plus beaux privilèges de la noblesse, pourquoi n'accorderait-il pas les mêmes faveurs aux citoyens zélés qui soutiennent le poids du commerce, qui seuls communiquent à cette masse immense, toute l'activité dont elle est susceptible, & qui par leur capacité reconnue dans les affaires économiques, sont d'une si grande utilité pour l'Etat, qu'on peut, à juste titre, les regarder comme ses colonnes? Au reste qui oserait encore disputer aujourd'hui l'importance du commerce? qui osera soutenir que ce grand art ne soit le principal appui du Royaume & la source la plus abondante des richesses, qui seules servent de fondement à la jouissance, à la grandeur & à l'heureuse destinée des peuples & des empires? Ne serait-il pas étonnant, d'après ces vérités généralement reçues, qu'on refusât des marques d'une estime, d'une considération toute particulière à ceux qui par leurs talens, leurs lumières & leur habileté, sont les seuls capables d'entretenir & d'augmenter encore la gloire & la prospérité des nations?

L'espece de mépris qu'on témoigne aux négocians dans plusieurs pays, est la suite d'un pré-

jugé autant absurde que pernicieux, par plus d'une raison, mais singulièrement par rapport à la noblesse, puisque nombre de gentilshommes ne manquent, ni de génie, ni de fonds, & se trouvent en état par conséquent de faire le commerce avec plus d'avantages que bien d'autres, mais le malheureux préjugé les écarte du temple de la fortune. Que les Anglais pensent d'une manière bien plus sensée sur ce point! chez eux les cadets des premières familles du Royaume ne dédaignent point d'augmenter leur patrimoine par le commerce. L'Angleterre eut-elle acquis ses richesses immenses qui la rendent si redoutable à ses voisins, si elle eût dédaigné le premier de tous les arts, si elle l'eût avili, si elle eût répandu sur lui cette tache qui le flétrit encore chez quelques autres peuples où les nobles croiraient déroger en l'exerçant? quelle erreur!

Pour se convaincre que le commerce est peu fait pour deshonoré ou dégrader l'homme de naissance, que l'on fasse attention que chez les nations les plus polies & les plus éclairées, on n'a jamais rougi d'augmenter son bien, en contribuant à la prospérité publique. On fait que chez les anciens Romains on passait de la charue au consulat, à la dictature & aux premiers emplois militaires. Si donc ceux qui ne connaissent que les loix d'une sage économie furent jugés dignes

d'être élevés au-dessus des autres, & de remplir les postes les plus honorables, à combien plus forte raison ne doit-on pas distinguer & estimer ces hommes vraiment respectables, dont les travaux ont pour but, non la simple administration d'une maison, mais celle d'un grand corps politique, & de tout un Royaume! Ce même raisonnement prouve encore ce que nous avons dit au commencement de ce Traité, que le commerce a toujours été en honneur, au point que les plus grands philosophes & les législateurs les plus célèbres n'ont pas cru s'avilir en l'exerçant. Thalès, Hyppocrate & Platon font une preuve bien décisive en faveur de notre façon de penser.

Concluons ici, cet ouvrage : si un Prince se détermine à suivre les plans, les systèmes & réglemens que nous avons proposés, s'il désire étendre son commerce, & tourner entièrement à ce but l'esprit de ses sujets, il ne peut rien faire de mieux que de déclarer hautement, qu'à l'exception des détailliers, tous ceux qui feront le commerce en gros par des expéditions maritimes, qui enverront des cargaisons chez l'étranger, de même que ceux qui s'appliqueront à introduire des arts nouveaux & de nouvelles manufactures dans l'Etat, seront promus tant aux charges civiles que militaires ; que les gentils-

hommes

hommes ne dérogeront point, de sorte que les enfans qu'ils auront pendant qu'ils exercent le Commerce, seront nobles et auront droit de prétendre à toutes les places, à tous les emplois réservés à la seule Noblesse: une telle déclaration de la part du Souverain produira un effet si heureux que le nombre des Commerçans dans ses états s'augmentera de jour en jour; en s'éclairant mutuellement les uns et les autres, et en profitant de leur expérience réciproque, ils s'appliqueront tous avec une nouvelle ardeur à tirer le meilleur parti possible de leur talent, de leur industrie, pour enrichir leur prince et leur patrie, en s'enrichissant eux-mêmes.

FIN.

0409

